



RAPPORT D'ACTIVITE

CRECHE : Le Petit Prince
ANNEE : 2021

Document strictement confidentiel – Ne pas diffuser

Table des matières

Partie 1 : La structure	3
I. Présentation de la structure	3
II. Visites des instances de tutelle	4
III. Les différents types d'accueil proposés.....	4
IV. Les conditions d'inscription et d'admission	5
V. Le nombre d'enfants accueillis en 2021 par ANNEE DE NAISSANCE	6
VI. La répartition des berceaux par type d'accueil du 1er.01.2021 au 31.12.2021	7
VII. Les différents contrats en accueil régulier du 1er.01.2021 au 31.12.2021	8
VIII. Les jours d'occupation tout type d'accueil confondu	9
Partie 3 : Le Projet d'Etablissement et les axes de travail de l'année passée	10
I. Les axes de travail autour du projet social de la structure	10
II. De l'éducatif à la pédagogie	13
III. Le projet pédagogique	14
Partie 4 : L'équipe	21
I. Composition des équipes	21
II. Les vacataires.....	23
III. Le rôle du responsable de secteur Liveli.....	24
IV. Accompagnement spécifique du travail d'équipe et des professionnels.....	24
V. Accueil des stagiaires	26
Partie 5 : La place des familles et la relation aux parents	27
I. Les « Indispensables » pour une relation de qualité avec les parents.....	27
II. Les autres initiatives de votre structure	30
III. Les outils pour développer la communication avec les familles.....	31
Partie 6 : Le suivi médical	34
I. Les modalités de suivi des enfants.....	34
II. Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours	35

Partie 7 : Gestion des risques 36

I. Sécurité Alimentaire.....	36
II. Sécurité Sanitaire	38
III. Sécurité des locaux	41
IV. Registre de sécurité.....	42
V. Contrats d'entretiens et de maintenance.....	42
VI. Prévention des maladies professionnelles et accidents du travail	43
VII. Assurances	46
VIII. Conclusion	46

PARTIE 1 : LA STRUCTURE

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Multi-accueil Le Petit Prince fait partie du réseau Liveli, fondateur et gestionnaire de crèches privées depuis 2003.

Le Groupe Liveli compte aujourd'hui 320 structures en propre, 1200 crèches partenaires et plus de 3300 collaborateurs.

liveli
crèches par sodexo

LE PETIT PRINCE

Type de structure: Multi-Accueil

Tarifcation : PSU

Capacité d'accueil:
45 berceaux
Répartis en 3 sections : 10 bébés, 17 moyens et 21 grands.
Avec le renouvellement du marché à la rentrée de septembre 2021, nous accueillons 51 enfants par jour répartis en 3 sections : 12 bébés, 17 moyens-grands et 22 moyens-grands.

Jours et horaires d'ouvertures:
Lundiau vendredi de 7h45 à 18h45

Périodes de fermeture
Trois premières semaines de fermetures au mois d'août et une semaine entre Noël et le Nouvel An

Superficie de la crèche : 365 m2

Superficie du jardin: 100m2

Type de restauration :
Cuisine satellite en liaison froide – Ansamble

Descriptif de l'équipe :
1 ResponsableEJE
1 AdjointeAP
2 Educatrices de jeunes enfants
3 Auxiliaires de Puériculture
6 Aide Auxiliaires Petite Enfance
2 agents polyvalents

Taux de personnel diplômé : 48,1 %

Vacation médecin : 3h par mois

Vacation psychologue : 6h par mois

Direction Charlotte BAS -MARTIN

Adresse Résidence Les Alouettes 78420 Carrières Sur Seine

Direction Régionale Ile de France - Normandie

Coordination Lucile COMPERE

Téléphone 09 67 72 51 59

Mail carrierespetitprince@liveli.fr

Les projets spécifiques de la structure :

Au Petit Prince, nous proposons aux enfants un atelier pâtisserie par mois avec réalisation de gâteaux pour fêter les anniversaires.

Nous proposons aussi des activités en extérieur, ce qui nous permet de profiter du jardin par tous les temps (soleil, légère pluie, vent...)

Partenariats spécifiques

- Partenariat avec la Bibliothèque de Carrières Sur Seine pour des prêts mensuels de livres
- Partenariat avec les services de PMI de Chatou pour l'accompagnement des familles ou lors de situations particulières

« Talents » de la Direction

Un accueil bienveillant, des sourires quotidiens et une grande disponibilité font les talents du binôme de la direction du Petit Prince. Nous avons à cœur de connaître chaque famille et d'accompagner toutes les situations.

« Talents » de l'équipe

L'équipe du Petit Prince est accueillante, chaleureuse, solidaire, créative et bienveillante. Chacune travaille à accueillir et accompagner chaque enfant en prenant en compte son individualité dans le groupe.

II. VISITES DES INSTANCES DE TUTELLE

A. LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Le 30 mars 2021, nous avons eu la visite de la puéricultrice de secteur pour faire un état des lieux des pratiques et du matériel utilisé sur notre crèche.

A la suite de cette visite, la puériculture a donné un avis favorable à la poursuite de l'activité de la crèche sous réserve de la mise en conformité, de la prise en compte des préconisations et de la conformité des pièces à fournir. Dans la section des Soleils, nous avons fait l'acquisition de deux lits à barreau pour garantir le confort de chaque enfant accueilli. Nous avons également acheté deux autres transats pour garantir la sécurité des enfants. En effet, ceux dont nous disposions n'avaient que 3 points d'attache au lieu des 5 demandés. Nous avons également renforcé notre contrôle des siestes (passage toutes les 10 minutes dans le dortoir pour vérifier la coloration et la respiration de chaque enfant).

Dans l'unité de vie des Baobabs, nous avons réfléchi à une nouvelle organisation pour le rangement des affaires des enfants. Nous souhaiterions faire fermer une partie du bas du plan de change pour en faire un placard de rangement des vêtements des enfants.

Dans l'espace de vie des Fleurs (tout comme chez les Soleils ou les Baobabs, la puéricultrice a relevé une température trop élevée que ce soit dans les espaces de vie ou dans les dortoirs (il faisait chaud à l'extérieur). Pour lutter contre la chaleur, nous avons acheté un climatiseur par espace de vie et l'aération des espaces est fait le matin lorsque la température est fraîche à l'extérieur.

I. LES DIFFERENTS TYPES D'ACCUEIL PROPOSES

Liveli accompagne les familles au moment de leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil. Les Responsables d'Etablissements répondent à leurs questions, fournissent un maximum d'informations, orientent, guident et analysent les besoins des familles pour mieux leur répondre, notamment sur les différents types d'accueil proposés.

D'après les directives de la CAF au travers de la PSU (Prestation de Service Unique), les établissements d'accueil des jeunes enfants accueillent des enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans (et sous dérogation des enfants jusqu'à leur 5 ans), avec trois types d'accueil possibles :

B. L'ACCUEIL REGULIER

- > Besoins réguliers
- > Selon planning défini dans le contrat d'accueil
- > Connu d'avance
- > A temps plein ou temps partiel
- > Admission par commission d'attribution

C. L'ACCUEIL D'URGENCE

- > Pour faire face à un imprévu concernant le mode d'accueil habituel (enfant non inscrit au sein de l'établissement)
ex : hospitalisation d'un parent, arrêt maladie de l'assistante maternelle...
- > Place en fonction des modalités définies par la collectivité
- > Gestion au cas par cas
- > Admission par le Responsable d'Etablissement directement

L'organisation des différents types d'accueil est réalisée conformément aux attentes du client.

II. LES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

La crèche accueille les enfants des familles appartenant aux communes partenaires ou salariées des entreprises réservataires. L'accueil de chaque enfant fait l'objet d'un contrat d'accueil personnalisé, signé entre la famille et la responsable de la crèche définissant le planning et les modalités financières de cet accueil.

A. EN ACCUEIL REGULIER :

La crèche accueille en régulier les enfants des familles résidant sur la commune de Carrières Sur Seine.

Les pré-inscriptions sont faites :

- > Uniquement auprès du Service Petite Enfance de la ville de Carrières Sur Seine, sur rendez-vous.

La commission d'attribution valide l'admission selon les places disponibles sur les 4 crèches de la ville.

Après la validation, les parents et le responsable de la crèche prennent rendez-vous pour organiser l'arrivée de l'enfant, finaliser le dossier, établir le contrat d'accueil et préparer la période de familiarisation.

Ajouter ici un exemple d'affiche d'inscription et/ou la fiche de votre crèche si vous en avez une

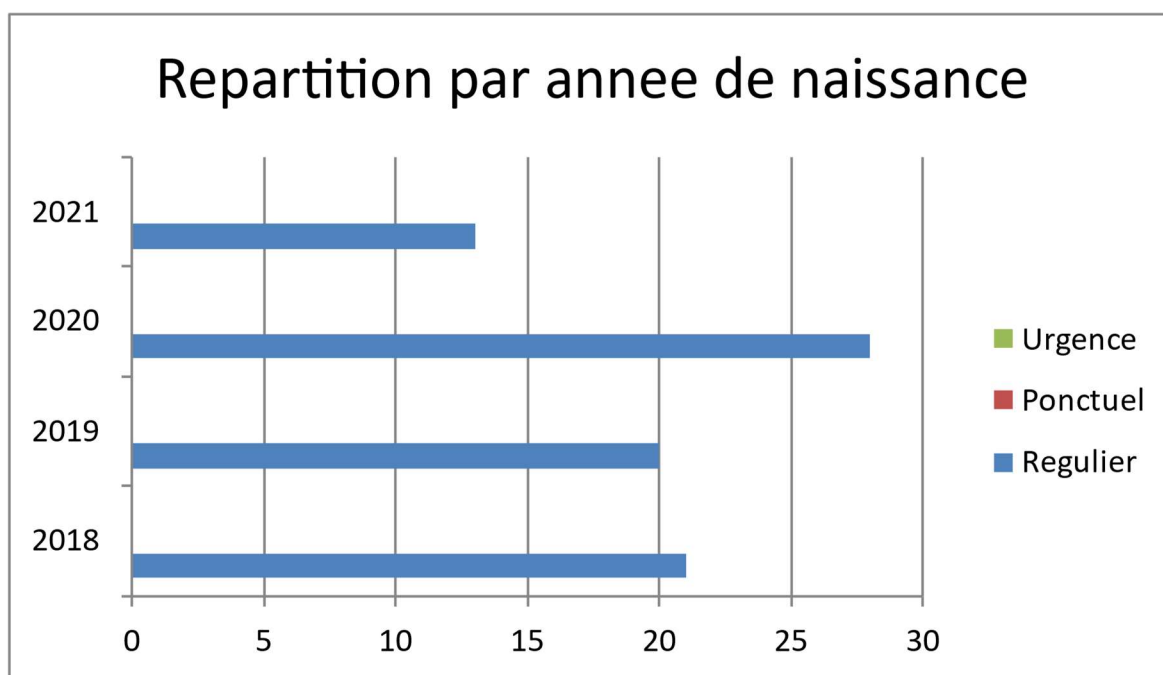
B. EN ACCUEIL D'URGENCE :

Les demandes de places en accueil d'urgence se font directement au Service Petite Enfance de la Mairie de Carrières sur Seine ou sur demande des services de Protection Maternelle et Infantile et nécessitent un temps de réactivité et une analyse de la situation rapide. Cet accueil d'urgence permet d'accueillir un enfant dont les parents subissent un imprévu quant à leur mode de garde habituel ou lié à une situation de vie complexe. Il doit rester exceptionnel et ne peut dépasser une durée de 15 jour consécutive.

La crèche Le Petit Prince, a fermé ses portes pour COVID du 06 au 23 avril 2021.

	Modalités de demandes de place	Modalités d'attribution
Accueil régulier	Inscription sur rendez-vous auprès du Service Petite Enfance de la Mairie de Carrières Sur Seine Les places d'entreprises sont gérées directement par le référent commercial de chez Liveli	En commission d'attribution en fonction des places disponibles sur les 4 crèches de la ville.
Accueil d'urgence	Inscription sur rendez-vous auprès du Service Petite Enfance de la Mairie. Demandes PMI ou Services sociaux	Service Petite Enfance de la Mairie de Carrières Sur Seine.

III. LE NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2021 PAR ANNEE DE NAISSANCE



Ce graphique montre la répartition du nombre d'enfants accueillis au Petit Prince en 2021 par année de naissance. Initialement, ce graphique présente les différents modes d'accueil (urgence – ponctuel – régulier) et nous pouvons voir que nous avons uniquement des contrats réguliers.

Sur toute l'année 2021, nous avons accueillis :

- 21 enfants nés en 2018
- 20 enfants nés en 2019

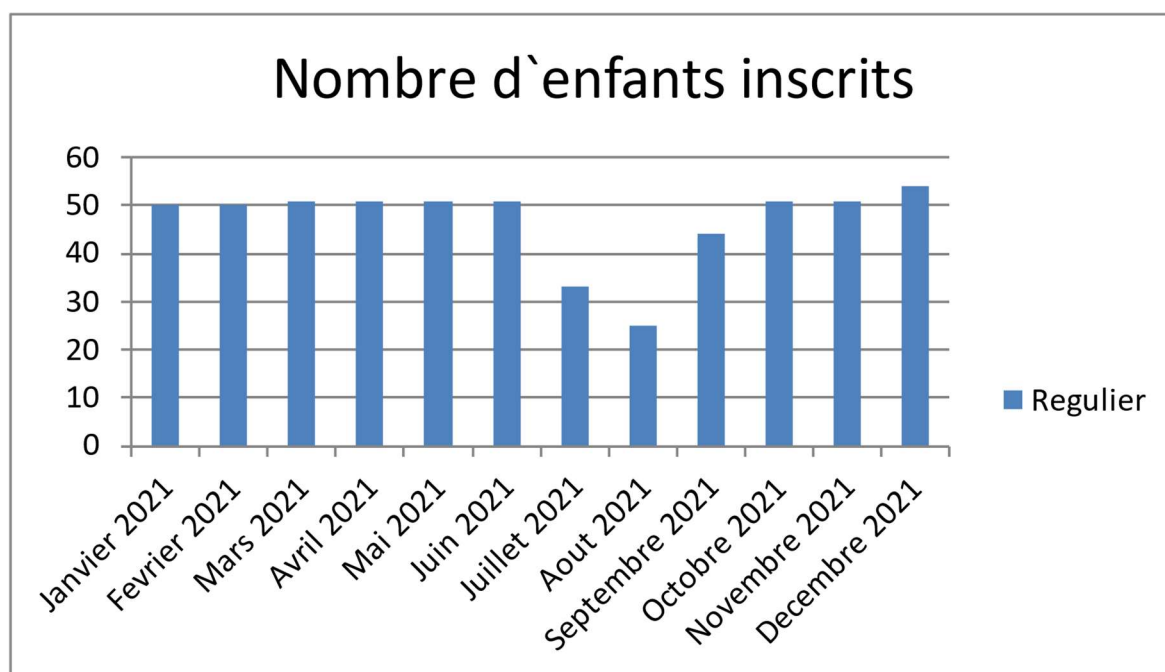
- 28 enfants nés en 2020
- 13 enfants nés en 2021

Une majorité d'enfants sont donc nés entre 2018 et 2020 ce qui reflète le nombre de places par espaces de vie (17 places en section des moyens et 21 places grands). En prenant en compte le fait que les enfants nés en 2018 entrent à l'école en septembre 2021.

IV. LA RESERVATION DE BERCEAUX ET LE NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS PAR PARTENAIRE

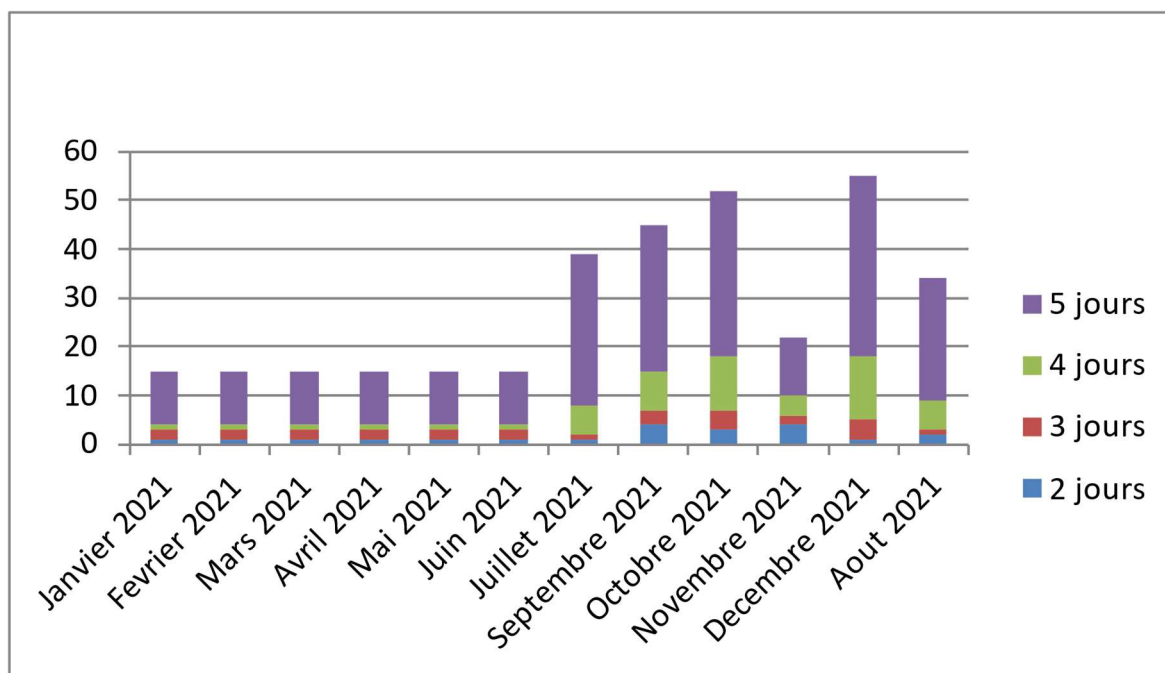
La crèche du Petit Prince étant en délégation de service publique pour la ville de Carrières sur Seine, seules les familles résidant ou travaillant dans la ville ont la possibilité de faire une demande de place en crèche. Notre seul réservataire est donc le Service Petite Enfance de la ville avec une moyenne de 220 places par an proposées aux Carrillons. Nous n'avons d'entreprises réservataires pour l'année 2021.

V. LA REPARTITION DES BERCEAUX PAR TYPE D'ACCUEIL DU 1ER.01.2021 AU 31.12.2021



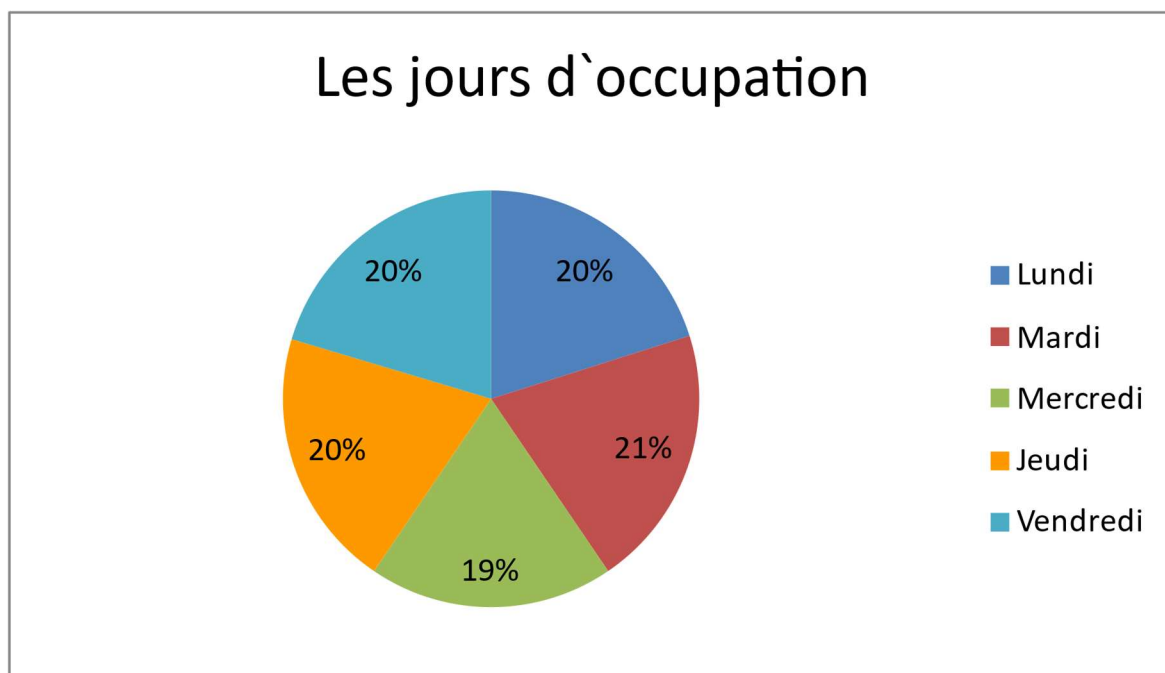
La crèche dispose de 50 berceaux occupés quasi pleinement entre janvier et juin 2021 (49 enfants en janvier et 50 en février et début mars). Au mois de juillet, nous avons accueillis 33 enfants. Le mois d'août a laissé place à trois semaines de congés d'été puis à une nouvelle période d'accueil (25 enfants sur la dernière semaine du mois d'août) pour la rentrée 2021-2022. Une fois les familiarisations terminées, nous pouvons observer une hausse des accueils entre septembre (44 enfants accueillis) et décembre 2020 (54 familles inscrites à la crèche).

VI. LES DIFFERENTS CONTRATS EN ACCUEIL REGULIER DU 1ER.01.2021 AU 31.12.2021



Sur ce schéma, nous pouvons observer que la majorité des enfants sont accueillis sur des contrats en 5 jours de présence (lundi au vendredi). Nous voyons ensuite que de nombreux contrats sont en contrats 4 jours (le plus souvent sans le mercredi) et une minorité de contrats 2 et 3 jours

VII. LES JOURS D'OCCUPATION TOUT TYPE D'ACCUEIL CONFONDU

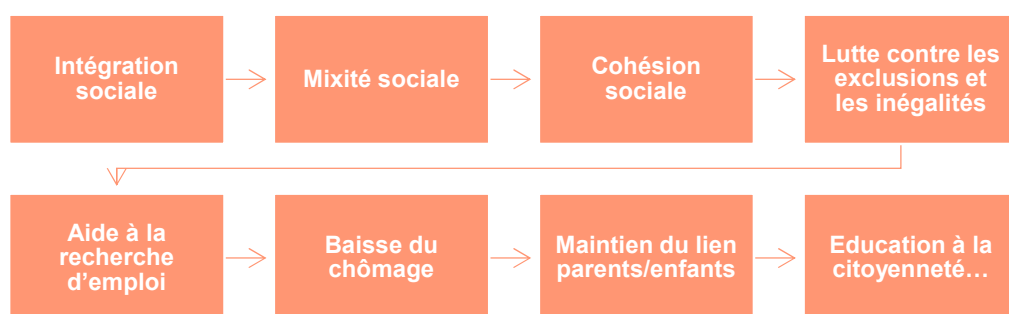


Sur l'année 2021 le taux d'occupation jour par jour est équilibré par le complément des contrats. En effet, les enfants sont majoritairement accueillis en 5 jours et d'autres enfants disposent des contrats inférieurs. Lorsqu'une famille choisit un contrat 3 jours, le Service Petite Enfance propose les deux jours restant à une famille qui le souhaiterait. Ce schéma nous montre un équilibre de la présence des enfants entre 20 et 21% d'occupation du lundi au vendredi sans le mercredi. Le mardi présente une occupation plus importante que le reste de la semaine.

PARTIE 3 : LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET LES AXES DE TRAVAIL DE L'ANNEE PASSEE

I. LES AXES DE TRAVAIL AUTOUR DU PROJET SOCIAL DE LA STRUCTURE

Le projet social permet d'inscrire notre structure dans un cadre social, politique, économique, démographique et partenarial.



A. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL

La crèche le Petit Prince est située dans un quartier classé « Politique de la ville » à Carrières-sur-Seine, ville du département des Yvelines qui dépend de la communauté d'agglomération de Saint-Germain Boucle de Seine. L'établissement accueille le public de tous les quartiers de la ville. Cette diversité est une véritable richesse au quotidien. Les habitants de la ville sont appelés les « CARRILLONS ».

Carrières sur Seine présente un faible taux d'urbanisation et de nombreux espaces ruraux cultivés ou en jachère. 23% de surface agricole sur le territoire de la commune, est occupée par 8 exploitants.

La ville est en pleine mutation, avec une population qui rajeunie depuis ces dernières années grâce à l'installation de jeunes cadres parisiens (38,6% de la population).

B. PROFILS ET BESOINS DES PARENTS

La crèche le Petit Prince est située au cœur de la Résidence Les Alouettes à Carrières Sur Seine, commune du département des Yvelines classée politique de la ville. Du fait de sa situation géographique la structure offre une mixité sociale importante.

Carrières-sur-Seine compte **14 967 habitants** en 2017. La population carillonne se stabilise depuis quelques années, avec une légère tendance à l'inflexion (-0,8% entre 2012 et 2017). La population est plutôt vieillissante. La part des Carillons âgés de plus de 60 ans est passée de 14.4 % à 17.7 % entre 2012 et 2017. Par ailleurs, le nombre de naissances est en

diminution. 148 naissances ont eu lieu en 2019 contre 211 en 2014, soit une diminution de 29.7 % en 5 ans. Toutefois, les ménages avec au moins un enfant sont toujours majoritaires, à hauteur de 73,6 % de la population générale carillonne.

La municipalité entretient une politique petite enfance très dynamique en offrant 220 places municipales. Il existe 4 crèches au sein de la commune : une crèche municipale et trois crèches en délégation de Service Public avec deux gestionnaires privés : Liveli pour deux crèches et Les Petits Chaperons Rouges pour une autre (jusque fin juillet 2021). A la rentrée du mois d'août 2021, les trois crèches en délégation de service public, ont le même gestionnaire : Liveli.

La commune accueille également deux micro-crèche privées offrant chacune 10 places.

C. LA CRECHE, UN LIEU DE MIXITE SOCIALE ET DE DIVERSITE

Il est important pour Liveli que les enfants évoluent dans un environnement de mixité et de diversité qui reflète le monde dans lequel ils vivent. Notre mission éducative « Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant » affirme l'importance de l'environnement sous toutes ses composantes.

- > **Au niveau relationnel** : notre vocation est de mettre en relation des enfants et des personnes aux parcours divers, dont les expériences et les codes sont différents, ne serait-ce qu'en termes de modes de communication. Une société grandit et évolue, s'enrichit des influences culturelles qui la façonnent et les enfants que nous accueillons grandissent dans ce monde en mutation.
- > **Au niveau physique et spatial** : nos choix et engagements se portent en faveur de lieux chaleureux, respectueux de l'environnement où découvertes sensorielles et culturelles sont possibles

Nous voulons préparer les enfants afin qu'ils se sentent bien dans le monde dans lequel ils évolueront, demain.

Nous avons à cœur d'offrir à ces enfants et à leurs familles l'envie et les outils pour développer un sentiment d'appartenance à cette société.

Le projet social et le projet éducatif sont des outils d'intégration et de cohésion sociale, de lutte contre les exclusions et les inégalités, de participation à l'éducation de futurs citoyens et de soutien aux savoir-faire parentaux. Nous devons favoriser la mixité sociale au sein de nos établissements en veillant à l'accueil de familles de catégories socio-professionnelles différentes mais aussi favoriser la diversité par l'inclusion des enfants en situation de handicap par exemple.

La mise en œuvre du projet social s'appuie sur des actions concrètes qui participent à la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles. Au quotidien à la crèche, des activités sont également mises en place dans le cadre de cette mission éducative et par exemple nos structures proposent aux enfants :

Des actions concrètes sont donc mises en place dans ce sens :

La crèche du Petit Prince est située dans un quartier classé « Politique de la Ville ». En effet, ce quartier anciennement connu sous le nom de Cité du Petit Bois est en pleine réhabilitation. Les immeubles anciens sont petit à petit détruits et remplacés par des bâtiments neufs et modernes. Les habitants sont ainsi relogés et c'est tout un quartier qui change de visage. De cité du Petit Bois, il a été renommé en Résidence Les Alouettes et la Crèche du Petit Prince en son centre accueille autant les familles de ce quartier que les familles des autres quartiers de la ville.

Cette mixité est la richesse de la crèche et chaque année nous organisons une journée des Cultures pour mettre à l'honneur la diversité des cultures qui nous entourent.

D. L'INTEGRATION DU HANDICAP DANS NOS CRECHES

La vie en collectivité où l'inclusion de chacun est un acquis, pose les bases afin que le handicap ne soit pas synonyme d'étrangeté ni de marginalisation.

Liveli développe dans ses structures le parti pris, d'une **pédagogie d'ouverture et de bienveillance**. **La crèche accueille, autant que possible, les enfants en situation de handicap physique, sensoriel ou mental, leur permettant ainsi de bénéficier, d'un environnement sécurisant, contenant et stimulant, au milieu d'enfants du même âge.**

Nos crèches offrent à chaque enfant l'assurance d'une prise en compte de ses spécificités et une reconnaissance de son individualité, elles permettent à chacun :

- > de se sentir chez soi
- > d'être reconnu dans les différentes composantes de son identité
- > de participer et apprendre de l'autre en s'enrichissant mutuellement
- > de lutter activement contre les préjugés et la discrimination

Nous sommes convaincus que l'inclusion des enfants en situation de handicap est une richesse pour tous :

- > **Pour l'enfant en situation de handicap** qui se voit reconnu et apprécié comme il est avec la possibilité de se construire positivement dans un environnement bienveillant.
- > **Pour ses parents** qui bénéficient du savoir-faire d'une équipe attentive et pluridisciplinaire ; sont en confiance, et peuvent rester professionnellement actifs.
- > **Pour nos professionnels** qui accompagnent avec empathie et savoir-faire chacun des enfants accueillis afin qu'ils puissent communiquer, grandir et découvrir dans le plaisir.
- > **Pour les autres enfants**, cet accueil apporte une expérience et une mise en situation qui leur permet de développer un regard ouvert sur la différence

Nos professionnels apportent leur aide aux parents afin de leur permettre de maintenir la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

Offrir une place d'accueil à un enfant en situation de handicap, c'est respecter le droit de chaque famille à un mode de garde. C'est permettre à chaque enfant, de vivre sa vie d'enfant, quelques soient ses difficultés.

Une structure d'accueil n'est pas un lieu médicalisé. L'enfant en situation de handicap est accueilli comme les autres enfants, c'est-à-dire en tant qu'enfant avec des besoins qui lui sont propres. L'équipe va repérer où en est l'enfant, identifier son rythme, ses besoins fondamentaux et spécifiques.

L'accueil d'enfants en situation de handicap implique de réfléchir sur l'aménagement de l'espace : Offrir un espace à la fois sécurisant et stimulant. L'accueil d'enfant en situation de handicap en crèche, permet d'offrir des échanges avec d'autres interlocuteurs que les parents ou les soignants. C'est offrir de vrais moments de socialisation. L'enfant rencontre d'autres enfants de son âge, il s'enrichit de leurs jeux mutuels, les imite, et s'intègre progressivement dans cette microsociété.

Nous sommes les garants de notre socle éducatif : « **offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant** ».

L'équipe travaille à la mise en place, dans la mesure du possible, d'activités, de jeux et d'ateliers servant le développement du jeune enfant. Il nécessite que la structure d'accueil puisse mettre à disposition des locaux et du matériel adapté répondant aux normes d'accessibilité afin que les enfants puissent profiter au mieux des activités proposées.

Liveli fait en sorte que la structure et l'équipe accueillante bénéficient de moyens humain et matériel pour accomplir cet accueil de manière bienveillante et satisfaisante pour tous.

« Si je diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente. » Saint-Exupéry.

L'inclusion des enfants, quel que soit leurs différences, est, pour Liveli une préoccupation en lien avec notre marqueur sociétal et pédagogique sur le handicap.

E. INTEGRATION DE LA STRUCTURE DANS SON ENVIRONNEMENT : PARTENAIRES ET INTERVENANTS

Notre structure s'inscrit dans une dynamique de quartier et plus largement dans la dynamique générale de la ville de Carrières Sur Seine. Cette ville offre une diversité de possibilités dans de multiples domaines (social, médico-social, éducatif, local...) et ces richesses sont mises au service des enfants, de leurs parents et des équipes.

SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

La structure travaille en collaboration avec le centre de Protection Maternelle et Infantile de la ville de Houilles et de Chatou. Cette collaboration nous permet dans certains cas, de prendre en charge les enfants et leur famille sur des axes précis. Si une situation nous semble préoccupante, les services de PMI font parti des premiers interlocuteurs car ces derniers peuvent prendre le relai avec la famille ou nous aider à les orienter.

CULTUREL

La crèche se situe proche d'une bibliothèque municipale, les professionnelles prennent plaisir à aller chercher des livres à tour de rôle. Ceci nous permet d'avoir accès à de nouveaux ouvrages régulièrement. Cette démarche va demander aux professionnelles d'accompagner les enfants à manipuler et respecter l'outil livre.

RELATIONS CLIENTS

Chaque mois, l'ensemble des directrices des crèches de Carrières sur Seine se rassemblent ainsi que le Service Petite Enfance de la Mairie lors de réunions appelées « Point Crèche ». Ce point permet d'échanger autour des places disponibles dans les crèches, mais aussi des sujets familles, ou encore la maintenance des établissements. Nous pouvons aborder les différentes problématiques que nous pouvons rencontrer dans notre quotidien.

II. DE L'EDUCATIF A LA PEDAGOGIE

Inscrit dans le socle éducatif de Liveli, le Multi-accueil Le Petit Prince permet à nos professionnels d'offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant

Educateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, auxiliaires petite enfance... accompagnés par la Responsable de Secteur et la Responsable Pédagogique de Liveli sont guidés afin de mettre en place projets et actions correspondant à nos engagements en faveur de l'enfant et de ses parents. Nos équipes sont bienveillantes, ouvertes à la différence et enthousiastes. Elles travaillent quotidiennement en respect des émotions de chacun, dans la confiance en l'enfant : socle indispensable à son développement.

Le Petit Prince est un lieu d'accueil, de rencontres, d'accompagnement pédagogique au service de l'enfant. L'enfant est un être en devenir, riche de potentiels que son entourage et environnement se doivent de mettre en avant et de rendre possible.

Nos professionnels s'appuient sur les connaissances scientifiques récentes pour répondre aux besoins du jeune enfant et pour améliorer les bonnes pratiques en petite enfance.

L'enfant intègre quotidiennement toutes les informations environnementales mises à sa disposition. Nous offrons un accompagnement respectueux du rythme de chacun, et développons des propositions et « mises en scènes » où l'enfant « apprend à apprendre ». Par le biais de ces propositions où nous aidons, l'enfant, à construire les structures mentales qui lui permettront de développer son sens critique et son autonomie.

L'immaturation cérébrale du tout-petit nous permet de savoir combien est nécessaire de valoriser les actions mettant en avant l'attachement. Le tout jeune enfant a besoin de vivre des relations chaleureuses, constantes et prévisibles pour développer sa confiance en lui-même et s'épanouir.

D'autre part, le cerveau de l'enfant étant programmé pour le moteur. Un environnement proposé est riche avec de nombreuses explorations et permet d'augmenter les capacités d'apprentissage de l'enfant.

L'enfant apprend dans l'action, et par la répétition. Nous offrons liberté dans les découvertes, les expérimentations, et visons à éveiller désir d'agir et curiosité chez le tout-petit.

Nos équipes s'appuient sur les principes pédagogiques suivants :

- > La mise en place d'un environnement réfléchi et renouvelé : un environnement physique et matériel pensé, anticipé, organisé et évolutif en fonction du développement des enfants accueillis. Un environnement psycho-affectif soutenant et bienveillant, grâce à des professionnels engagés, présents et accompagnant.
- > La recherche de l'intérêt de l'enfant et de son plaisir
- > L'encouragement de son « libre agir », de sa liberté de circuler et de bouger : La motricité du jeune enfant est un élément essentiel de sa construction et de son rapport au monde
- > La valorisation de la relation au monde et de l'enfant comme acteur de ses découvertes
- > La qualité des interactions et des relations avec ses pairs et les adultes la communication et les interactions sont sources de plaisir, de progrès et des outils indispensables de la vie en société ;
- > Le respect de ses rythmes : Le sommeil est par exemple un moment clé du développement cognitif de l'enfant, qui sur ces temps de repos, élabore les jonctions neuronales et enregistre les acquisitions et découvertes faites en temps de veille.

La mission éducative de Liveli s'enrichit de trois marqueurs qui répondent à des réflexions sociétales avérées : le respect de l'environnement et du développement durable, la nutrition et l'ouverture à la différence avec l'inclusion des handicaps.

Nos professionnels y puisent inspirations et initiatives pédagogiques, pour que chaque enfant puisse évoluer, à son rythme, aussi bien sur le plan cognitif, social, affectif, sensoriel que moteur.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique concrétise les intentions éducatives de Liveli et de ses structures. Il permet de fixer un cadre aux orientations de la structure. Le projet pédagogique reflète les engagements pour les enfants déclinés dans le projet éducatif. Il s'enrichit de la personnalité de chacune des équipes de terrain ce qui permet une réelle richesse de propositions et un engagement de la part de l'équipe qui s'investit dans la réflexion de ce projet.

A. L'ACCUEIL

- L'entretien individuel préalable à l'admission définitive.

Ce premier entretien est un rendez-vous pris entre la famille et la directrice ou la directrice adjointe de la structure. Ce temps d'échange permet à la directrice de présenter la structure et plus particulièrement l'espace de vie dans lequel va être accueilli l'enfant. Cela permet également aux parents de parler de leur enfant et de poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Nous échangeons autour de notre pédagogie mais également sur les pratiques professionnelles instaurées à la crèche.

Ce moment permet aussi de faire un point sur le dossier d'inscription et de rentrer ce dernier dans notre serveur. Nous élaborons avec la famille le contrat horaire dont la famille a besoin et nous abordons les premiers temps de familiarisation de leur enfant à la crèche.

La familiarisation est une période essentielle et délicate dans l'arrivée d'une famille à la crèche. En effet, lorsqu'un enfant naît, il rencontre ses parents, découvre son univers, les bruits, les odeurs, tout lui devient familier. L'arrivée en crèche nécessite donc une familiarisation à un nouvel environnement. Se familiariser signifie « rendre familier » et cette notion de famille nous paraît essentielle. A la crèche, la famille va donc faire connaissance avec ce nouveau milieu pour créer un climat de confiance et laisser ce qu'ils ont de plus précieux à leurs yeux.

En amont, les professionnelles préparent cette arrivée en personnalisant un casier et un lit au nom de l'enfant. Elles organisent la période de familiarisation qui se déroule sur 5 jours suivant le règlement de fonctionnement de la ville de Carrières Sur Seine, voire plus parfois si le contexte d'accueil le nécessite. Les professionnelles font un « planning » de présence de l'enfant et de ses parents. La familiarisation est un temps important pour un enfant, il peut varier en fonction de son rythme, de ses réactions et du bon déroulement de ses journées à la crèche. Cette période est nécessaire afin de tisser un lien entre le professionnel, l'enfant, et la famille. Pour certains enfants l'arrivée en crèche est une grande étape, cela représente la première séparation avec le cocon familial, pour d'autres ce n'est qu'une continuité, une ouverture vers un nouvel horizon.

Au Petit Prince, nous avons fait le choix qu'une professionnelle soit « référente » de cette période. En effet l'enfant et son/ses parents découvrent un nouvel environnement et il nous semblait judicieux qu'ils aient une seule interlocutrice pour transmettre leurs informations. Et pour l'enfant, il s'agit là de créer un lien de confiance, nous commençons à mettre en place un repère. Par la suite, chaque professionnelle sera en mesure de s'occuper de l'enfant, la référence s'élargit à chacune des professionnelles présentes. Les professionnelles échangent entre elles sur les familles qu'elles accompagnent pour que toutes soient en mesure d'accueillir et d'accompagner la famille en fonction de ses besoins.

A la crèche, nous attachons une grande importance à ces premiers pas à la crèche pour les familles et les enfants. En effet, nous sommes sensibles au bien-être des familles et nous prenons soin d'accueillir et d'accompagner chaque enfant dans le respect de son histoire et de son individualité.

- Les transmissions

Transmettre se définit par une « communication ; c'est le fait de donner quelque chose que l'on a reçu à quelqu'un ». En crèche, la communication est au centre de nos relations. Au Petit Prince, des temps de transmissions avec les familles sont mis en place afin d'accueillir et de relater au mieux la journée de l'enfant.

La crèche accueille, autant que possible, les enfants en situation de handicap physique, sensoriel ou mental, leur permettant ainsi de bénéficier, au même titre que les autres enfants, d'un environnement sécurisant, contenant et stimulant, au milieu d'enfants du même âge.

L'accueil d'enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques est personnalisé et pourra requérir des moyens supplémentaires en fonction du protocole d'accueil à mettre en place.

Pour formaliser cet accueil particulier, le médecin de l'établissement d'accueil rencontre la famille et l'enfant avant son accueil dans l'établissement. Cette rencontre permet, en effet, d'échanger avec la famille notamment à propos du rythme de vie de l'enfant, de ses particularités, de ses possibilités d'adaptation au mode d'accueil, et d'apprécier son état de santé et ses traitements éventuels, en vue de contribuer à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

B. LES SOINS

Le soin n'est pas qu'un simple geste ou acte technique que le professionnel réalise. En effet, cette notion englobe tant les soins médicaux que l'approche relationnelle. Prendre soin de l'enfant et de sa famille signifie tant réaliser les soins nécessaires si besoin, qu'accompagner et établir une relation de confiance.

Afin que l'enfant soit confortable tout au long de la journée à la crèche, il est important de veiller à ce que les soins d'hygiène et de confort soient respectés.

Parmi eux peuvent être réalisés et/ou proposés des lavages de nez au Stérimar selon le protocole en vigueur du *Guide de Santé*, des changes dès que l'enfant en a besoin, une aide partielle ou totale au nettoyage du visage et des mains après chaque repas, un accompagnement à l'habillage ou au déshabillage de l'enfant, un accompagnement au repas, une aide à l'endormissement...

Des panières individualisées avec la photo ou le nom de l'enfant sont installées dans les salles de bains. Des vêtements que les parents ont amenés y sont stockés, pour chaque enfant, afin de palier à un éventuel besoin.

En fonction des sections, l'organisation n'est évidemment pas la même car les tranches d'âge sont différentes :

- Au sein de la **section des Soleils (Les Bébé)**, les changes sont réalisés toutes les deux à trois heures systématiquement, sauf si l'enfant dort ou bien n'en a nullement besoin. L'objectif étant de garantir à l'enfant un confort au quotidien mais pas une manipulation systématique pour le change alors qu'il est en pleine découverte sensorielle.

Les premiers changes du matin sont effectués en fonction de l'heure d'arrivée ainsi qu'en fonction de leurs besoins tel que dormir. Si l'enfant montre des signes de fatigue, il aura donc une couche propre avant de dormir afin qu'il soit le plus confortable possible. Il en va de même avant le repas et au moment de quitter la crèche en fin de journée.

- Au sein de la **section des Baobabs (Les Moyens)**, les premiers changes sont effectués le matin, avant que les activités ne débutent. Puis, dès que nécessaire avec une vérification à des moments particuliers dans la journée, notamment avant/après la sieste des enfants ou bien avant/après les repas.
- Au sein de la **section des Fleurs (Les Grands)**, les premiers changes sont réalisés peu après la fin des accueils vers 9h30 (sauf si nécessité avant bien sûr).

L'équipe ayant instauré un outil visible dans la salle de bain répertoriant les enfants avec et sans couches, toute la journée / durant la sieste, allant aux toilettes ou non. Ce dernier est mis à jour tout au long de l'année. En effet, chez les grands, l'équipe accompagne les enfants vers la propreté en relation avec les parents.

Les professionnelles, au sein de la crèche ont un rôle autour de l'accompagnement de l'enfant vers la propreté, essentiellement dans la section des grands (cela peut débiter dans la section des moyens). Dans la salle de bain sont présents deux toilettes à hauteur des enfants ainsi que deux pots afin qu'ils puissent choisir l'endroit qu'ils souhaitent et aider l'enfant à avoir « envie de s'y rendre ». Les professionnelles le proposent régulièrement au cours de la journée.

Ces dernières posent un regard bienveillant sur l'évolution de leurs besoins, de leurs envies et font un lien avec ce qui se déroule à la maison d'après les dires des parents lors des transmissions. Il est important d'être à l'écoute des enfants et de tout mettre en place afin qu'ils se sentent à l'aise et confortable.

L'école arrivant à grands pas, la propreté est un sujet souvent abordé par les parents. Ce dernier est source d'anxiété pour certains. Le rôle des professionnelles étant d'accompagner l'enfant mais aussi le parent dans cette étape importante et les amener à se faire confiance et à échanger sur les différentes pratiques.

C. LE SOMMEIL

Le sommeil est une activité essentielle pour le bien-être de l'enfant. A la crèche du Petit Prince, l'équipe a mis en place divers accompagnements pour chaque enfant. En effet tous les enfants n'ont pas besoin de la présence d'un adulte pour se laisser aller au sommeil. Par exemple, certains auront besoin d'être bercés, d'autres auront seulement besoin de sentir l'adulte près d'eux. D'autres encore seront attachés à leurs doudous ou tétines...

Suivant les espaces de vie, le sommeil est abordé de différentes manières. Chez les bébés, pour certains il est difficile de se laisser aller, de s'abandonner au sommeil. Grâce à leurs observations, les professionnelles accompagnent les plus petits en les berçant ou en leur proposant de s'endormir en section dans une fleur posée au sol. Petit à petit ils intègrent leur lit ou parfois ils restent un long moment à dormir en section. L'espace sommeil est ouvert, cela permet aux enfants allongés d'entendre les bruits de la section et de s'endormir ou de se réveiller plus paisiblement.

La qualité du sommeil est différente à la crèche. Nous avons pu parfois rencontrer des familles inquiètes au sujet du sommeil de leur enfant. Notre accompagnement consiste à les rassurer tout en leur expliquant notre travail bienveillant du fait d'accueillir leur enfant en collectivité tout en apprenant à le connaître individuellement.

Chaque enfant accueilli à la crèche dispose de sa place dans le dortoir. Les bébés, les moyens et les grands ont leur lit. Leur prénom est marqué et leur place est définie en équipe en début d'année. Il est très rare que cela soit modifié sauf en cas d'un nouvel aménagement de l'espace et dans ce cas, les enfants sont informés en amont et parfois ils participent au réaménagement.

Le réveil échelonné est mis en place dans chacune des sections. Cela consiste dans le fait de laisser l'enfant se réveiller quand il en ressent le besoin et à ne pas le laisser trop longtemps dans son lit pour qu'il ne s'impatiente pas trop.

Le fait d'échelonner les réveils permet de respecter le sommeil de chaque enfant, celui-ci est qualitatif pour chacun, les petits comme les « gros » dormeurs, chacun dort le temps dont il a besoin. Le rythme de tous les enfants est préservé, ceux dont le besoin est de jouer est respecté aussi.

La sécurité est un aspect extrêmement important dans le cadre spécifique du sommeil du jeune enfant et passe par des mesures à respecter :

- L'absence de draps de dessus, d'oreillers et de couvertures pour les plus petits, les enfants dorment dans ces gigoteuses apportées par les familles pour avoir « l'odeur de la maison »

- Procédure de surveillance régulière et physique des espaces de sommeil toutes les 10 minutes selon un protocole précis (passage d'une professionnelle auprès de chaque enfant pour surveiller la respiration et la coloration de la peau).

A la crèche du Petit Prince, l'équipe a créé un outil de surveillance de sieste. Toutes les dix minutes, les professionnelles vérifient la qualité du sommeil de chaque enfant et coche sur le tableau, les enfants présents dans les dortoirs. Chez les grands, les professionnelles sortent du dortoir à partir du moment où il ne reste que 5 enfants endormis (tout en continuant une surveillance régulière toutes les dix minutes). Dans la section des moyens, la surveillance est permanente du fait de la présence tout au long de la sieste de deux professionnelles minimums.

D. LE REPAS

Le repas, temps de la vie quotidienne répond au besoin primaire des êtres vivants : manger. Ce temps fait également appel à un moment de soins, de plaisirs et de découvertes. En effet, ce sentiment se retrouve dans les trois espaces de vie de la crèche.

D'une part, le moment du repas est centré sur le respect du rythme de l'enfant et de son accompagnement individuel. Il est ainsi essentiel pour les adultes de la section des bébés de prendre en considération l'avis des parents pour commencer la diversité alimentaire. Les repas sont proposés dans un transat permettant de favoriser la relation individualisée entre l'adulte et l'enfant.

D'autre part, c'est également l'occasion pour l'enfant de découvrir l'alimentation à travers ses expérimentations, répondant alors à son éveil sensoriel. Dans la section des moyens, la répartition entre adulte du groupe permet aux professionnelles de garantir la sécurité affective d'enfants âgés entre 14 mois et 24 mois. S'adaptant au besoin du groupe d'enfants mais aussi au développement de l'enfant, les professionnelles veillent à proposer de l'aide à l'enfant et peuvent également le solliciter à manger seul. Cet apprentissage contribue à développer la motricité fine de l'enfant en tenant lui-même sa cuillère, de manière à l'amener progressivement vers l'autonomie. Les Baobabs regroupent des enfants autonomes et d'autres un peu moins. Les professionnelles se placent dans l'espace repas pour proposer leur aide aux enfants qui ne savent pas manger seuls et encourager les plus grands à la découverte des plats posés devant eux.

L'autonomie, valeur éducative primordiale pour aider l'enfant à grandir, apparaît aux différents temps du quotidien et notamment au moment du repas. Ce temps se déroule de sorte que l'enfant soit acteur et puisse considérer l'importance de sa participation. D'ailleurs, les aliments disposés dans un plateau repas consiste à mettre en avant le libre choix et laisse la possibilité à l'enfant de trier les aliments. Les professionnelles encouragent l'enfant à débarrasser timbale, cuillère, et déposer serviette et gant. Chez les grands, le repas est un espace de parole où la confiance entre l'adulte et l'enfant demeure essentielle. En effet l'adulte responsabilise de manière bienveillante l'enfant. L'autonomie permet à l'enfant de s'affirmer, favorisant ainsi l'estime de soi, mais aussi lui permettre de se construire progressivement dans un cadre collectif.

De plus, il s'agit d'un moment répétitif permettant à l'enfant d'apprendre progressivement la notion du temps. Ainsi, il crée peu à peu des repères temporels essentiels pour sa construction psychique. Pour cela, les adultes de la section des moyens et des grands, mettent en place un regroupement appelé « temps calme » avant le repas : comptines, chansons et histoires (et quand les enfants sont plus autonomes, dégustation d'un morceau de pain) sont alors proposées au groupe d'enfants. Il s'agit pour eux d'anticiper ce moment de la journée.

E. LES ACTIVITES D'EVEIL

La crèche Le Petit Prince vise l'épanouissement et le bien-être de l'enfant à travers les activités d'éveil. En effet c'est par le jeu, cette action libre et plaisante que l'enfant grandit, se développe harmonieusement et devient acteur de ses choix. D'ailleurs, « le jeu est à l'enfant ce que le travail est à l'adulte¹ »

C'est pourquoi, il est important pour nous de proposer dès 9h30 (à la fin des accueils famille) aux enfants âgés entre 12 et 36 mois, différents pôles d'activités. Chaque pôle est accompagné et animé par une professionnelle.

- Pôle moteur : salle de motricité, parcours moteur, ballons, motos, sortie dans le jardin quand le temps le permet ...
- Pôle activité : il s'agit d'une proposition pédagogique permettant aux enfants de travailler leur motricité fine (transvasement, puzzle, pâte à modeler...) mais aussi de découvrir l'écoute des besoins de l'autre, l'anticipation, le partage...
- Pôle activité libre, jeu symbolique : ces jeux permettent aux enfants de jouer ou rejouer différentes scènes de leur vie quotidienne (dinette, voitures, poupées.)

Dans l'espace de vie des bébés, les jouets de couleurs, de contrastes ombre/lumière permettent de stimuler le regard de l'enfant, de l'éveiller. Les décorations et l'aménagement de l'espace ont été pensées afin de créer une ambiance chaleureuse et accueillante idéale pour sécuriser tant physiquement que psychologiquement le tout petit.

L'équipe du Petit Prince met tout en œuvre pour répondre aux besoins des enfants en s'adaptant à leurs besoins mais aussi en considérant l'évolution des différents stades de développement. Les activités d'éveils restent primordiales pour solliciter le jeune enfant dans son développement global et ainsi répondre à leur besoin d'explorer, découvrir et finalement à leur besoin de grandir.

F. L'AMENAGEMENT DES ESPACES

A l'arrivée dans la structure (en août 2016) l'ensemble de l'équipe a effectué un grand travail d'aménagement au sein des espaces de vie afin de proposer aux enfants différents pôles d'activités. Ces aménagements évoluent en fonction des besoins de enfants tout au long de l'année et au fil des équipes qui traversent ces espaces de vie.

Dans les différentes sections nous pouvons retrouver un pôle moteur, afin d'accompagner les enfants dans le développement de la motricité globale. Ce lieu permet à l'enfant d'acquérir l'équilibre et la coordination.

Ensuite dans la section des moyens (Baobabs) ainsi que la section des grands (Fleurs) nous avons mis en place un espace cuisine et poupées afin de laisser les enfants s'emparer des jeux d'imitations. Les jeux symboliques sont des jeux où l'enfant est amené à jouer à des jeux de « faire semblant ». Ils offrent la possibilité aux enfants de jouer tout en intégrant le monde dans lequel ils vivent en jouant des scènes de la vie quotidienne.

Puis nous avons installé un endroit appelé « coin calme » ou espace repos. C'est un lieu où les enfants viennent écouter des histoires, mais aussi chanter des chansons, ou lorsqu'un moment de fatigue se fait ressentir l'enfant peut s'y réfugier pour s'y reposer quelques instants.

¹ LINQUIST Yvonne, l'enfant à l'hôpital : la thérapie par le jeu, Paris, Les éditions ESF, 1970 ; p.11

Dans l'idée d'apporter des repères aux enfants que nous accueillons, nous avons estimé important qu'ils puissent retrouver ces trois lieux dans les différentes sections.

Dans chacune des sections des bébés et des grands, des salles de dortoir sont accessibles. La particularité de la section des moyens est que l'espace de vie des enfants se transforme en dortoir. Après le déjeuner, les professionnelles installent les lits des enfants afin qu'ils puissent se reposer. Chez les bébés, la porte du dortoir est ouverte en permanence pour accompagner plus sereinement le sommeil de chaque enfant.

Comme un point central de la Crèche, entre la section des moyens et des grands, la cuisine est installée et à l'entrée de la crèche et nous trouvons le bureau de la Direction.

PARTIE 4 : L'EQUIPE

I. COMPOSITION DES EQUIPES

A. L'EQUIPE EN FIN D'ANNEE

Les personnes qui travaillent en crèche auprès de jeunes enfants ont toutes des spécialités différentes et complémentaires. Effectivement, les décrets d'Août 2000, 2007, 2010 encouragent la constitution d'équipe pluridisciplinaire. L'équipe de notre structure se compose ainsi au 31 décembre 2021 :

Une équipe de 17 Equivalents Temps Plein (ETP)

- > 1 Directrice : Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)
- > 1 Adjointe : Auxiliaire de Puériculture (AP)
- > 13,5 professionnelles auprès des enfants (Educatrices de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture, Aides Auxiliaires de Puériculture et 0,5 Agent polyvalent en présence auprès des enfants)
- > 1,5 Agents Polyvalents (une maitresse de maison à temps plein sur la préparation des repas et le ménage et une seconde maitresse de maison sur une partie ménage de la crèche)

Le Taux d'Encadrement représente la présence réglementaire minimum d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

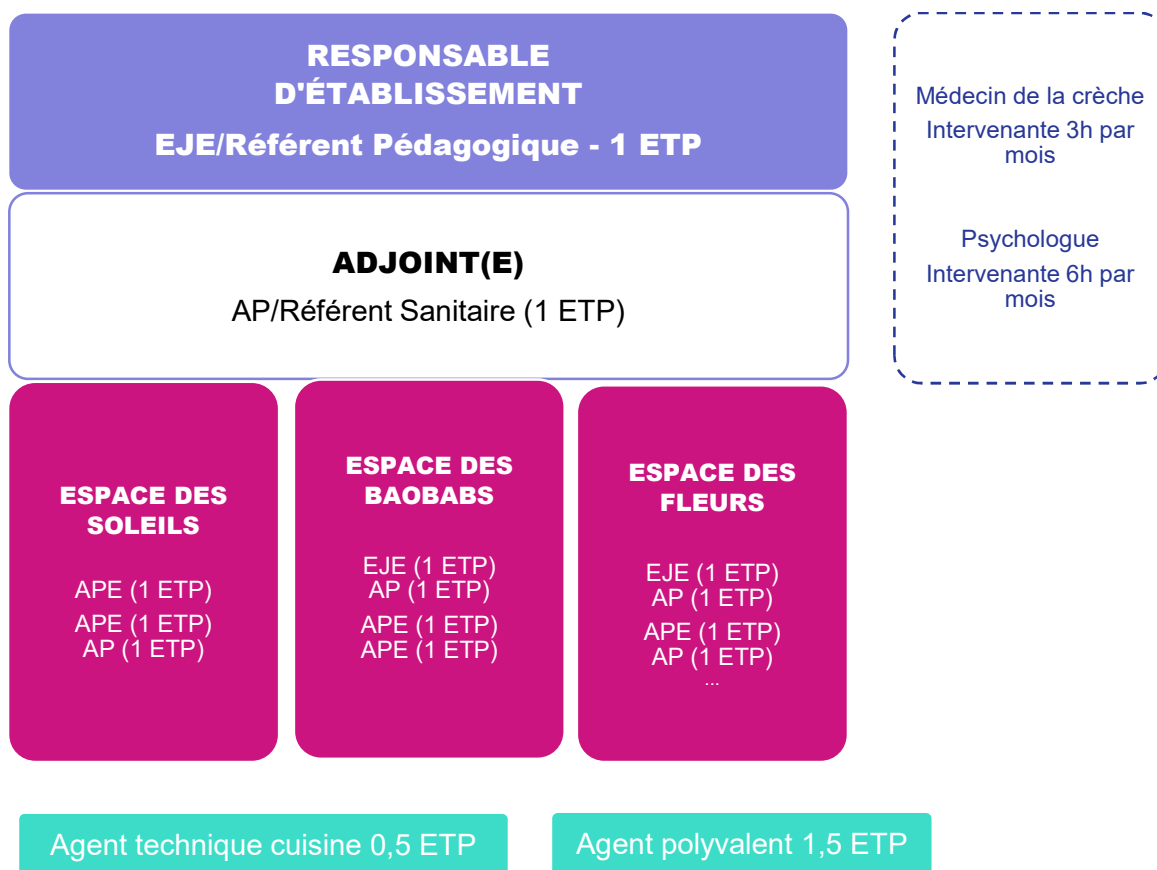
Un encadrement de :

- > [48,1 %] de personnel diplômé (Auxiliaires de Puériculture, Educatrices de jeunes enfants)
- > [51,9 %] de personnel qualifié (Auxiliaires Petite Enfance)

= soit un encadrement de personnel diplômé supérieur à la réglementation qui est théoriquement de 40% minimum.

Composition de l'équipe 45 berceaux	ETP	ETP en encadrement
Personnel diplômé catégorie A	8 ETP	6,5 ETP
Directrice - EJE	1 ETP (100% en administratif)	0
Adjointe Infirmière	1 (50% en administratif)	0,5
Educateur de jeunes Enfants	2 ETP	2 ETP
Diplôme de catégorie 1	1 ETP	1 ETP
Auxiliaires de Puériculture	3 ETP	3 ETP
Personnel diplômé catégorie B	7 ETP	7 ETP
Aide Auxiliaire de crèche	7 ETP	7 ETP
Personnel non encadrant	2 ETP	
Agent d'entretien	2 ETP	
TOTAL	17 ETP	13,5 ETP

B. ORGANIGRAMME



II. LES VACATAIRES

A. LE MEDECIN DE LA CRECHE

La pédiatre intervient 3 heures par mois. A l'arrivée de chaque enfant dans la structure la pédiatre effectue une visite « d'admission » avec les parents. Pour l'accueil des enfants de moins de 4 mois, la visite médicale doit se faire obligatoirement avant le début de la familiarisation. Pendant ces visites, le pédiatre prend note des différents stades d'évolution de l'enfant. Grâce à ce temps d'entretien avec les familles, un dossier médical pour la crèche est établi. Ce dernier nous permettra d'avoir un repère dans le temps des progrès et de l'évolution psychomotrice de l'enfant.

Les visites se font avec la responsable d'établissement ou l'adjointe. Outre le suivi des enfants, nous échangeons avec la pédiatre sur les pathologies récurrentes que nous rencontrons. Elle met en place les protocoles d'accueil individualisé (PAI), suit les vaccinations des enfants par un contrôle bi annuel des carnets de santé, accompagne les professionnelles sur la diversification alimentaire et grâce à ses observations, elle pose un regard médical sur des questionnements que nous pourrions rencontrer sur un ou plusieurs enfants.

Les visites se font avec le responsable d'établissement ou l'adjointe.

Outre le suivi des enfants, il nous informe des pathologies récurrentes que nous rencontrons. Il met en place les protocoles d'accueil individualisé.

B. LE PSYCHOLOGUE

Pour parfaire la qualité relationnelle avec les enfants, Liveli (anciennement Crèche Attitude / Crèches de France) permet à l'établissement Le Petit Prince de bénéficier de l'accompagnement d'un psychologue. Ce dernier anime des réunions d'échanges et d'analyses de la pratique professionnelle. Cette vacation est prévue dans le budget de la structure bien que sa présence ne soit pas une obligation légale.

La psychologue intervient 6 heures par mois Elle anime des réunions d'échanges et d'analyses de la pratique professionnelle. Cette professionnelle effectue des observations sur le développement de l'ensemble des enfants. Ces observations permettent d'être vigilant sur les bons développements moteurs, physiologiques mais également psychologiques des enfants accueillis.

Nous organisons des réunions avec les professionnelles de la structure afin d'effectuer des analyses de pratique sur le travail au quotidien.

III. LE ROLE DU RESPONSABLE DE SECTEUR LIVELI

Le suivi des établissements d'accueil de jeunes enfants est confié chez Liveli à un responsable de secteur de formation initiale éducateur de jeunes enfants qui accompagne la structure depuis 2019 par des visites mensuelles, une disponibilité téléphonique efficiente, un apport documentaire. Il a pour mission de mettre à la disposition du responsable de la structure les moyens nécessaires à un management efficace. Il est à la disposition des équipes pour apprécier leur travail, leur organisation, les aider à innover dans leurs programmes d'éveil. Le responsable de secteur assure le lien entre les équipes support et l'équipe des établissements d'accueil et assure la bonne adéquation des rôles, et des résultats de chacun.

La première mission du responsable de secteur est de s'assurer du fonctionnement de l'établissement dans un cadre conforme aux textes réglementaires en vigueur (loi, décrets). Il s'assure aussi que les modalités de fonctionnement et les valeurs de la structure sont conformes au règlement de fonctionnement mis en place et aux engagements et aux valeurs de Liveli. Il garantit la bonne mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique dans la durée.

Le responsable de secteur est le responsable hiérarchique du Responsable d'Etablissement de la crèche. Il a également un rôle de référent en termes de management de l'équipe, de contrôle sur l'activité de la crèche et de suivi du projet d'établissement

Il a un rôle de conseil en termes de pédagogie et de formation tant dans la mise en place d'une activité, dans l'accueil des familles ou encore dans le respect des règles de l'ergonomie.

Quelques exemples de thèmes travaillés sur une année avec l'équipe de la structure :

- > Mise à jour des protocoles
- > Mise en place du nouveau guide d'assurances
- > Elaboration du guide de maintenance et audits en cuisine
- > Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction des parents : réflexion autour de l'aménagement de l'espace et sur l'accueil des parents à la crèche dans les sections

IV. ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DU TRAVAIL D'EQUIPE ET DES PROFESSIONNELS

C. LES REUNIONS

AU SEIN DE LA STRUCTURE

- > Réunion trimestrielle d'équipe de toute la crèche appelées « Réunions plénières »
- > Réunion mensuelle des équipes par section
- > Réunion hebdomadaire des EJE
- > Réunion trimestrielles des Auxiliaires de Puériculture

AVEC LES AUTRES CRECHES DE LIVELI EN REGION :

- > Réunions mensuelles animée par la coordinatrice. Nous en avons eu 6 réunions pour l'année 2021 avec comme ordres du jour le plus souvent :
 - o Point sur les fondamentaux du fonctionnement des structures
 - o Rappel sur les procédures générales
 - o Echanges autour des problématiques sur le personnel et les familles
 - o Partage d'expériences entre paires

- > Journées pédagogiques :
 - o **Lundi 24 mai 2021** : Cette année, le service QH2S (Qualité, Hygiène, Santé et Sécurité) nous a proposé de travailler que la sécurité au quotidien dans nos locaux. L'équipe a été répartie en petit groupe pour réfléchir à l'amélioration de leur condition de travail en fonction des équipements.
 - o **Le lundi 23 août 2021**, Cette journée pourrait être qualifiée de journée de pré-rentree. C'est le moment de la réouverture de la structure, nous accueillons les nouvelles professionnelles, elles ont un temps pour réaménager leur section après la fermeture estivale. Lors de cette journée, la directrice fait un rappel sur les valeurs de Liveli, ainsi que les conduites à tenir au quotidien.
 - o **Le vendredi 12 novembre 2021**, Cette année, nous avons été formés aux gestes d'urgences. En effet, tous les deux ans, nous bénéficions d'une formation ou d'une mise à jour de nos pratiques en termes de gestion d'urgence avec les tout petits. Cette formation est dispensée par l'organisme ProInsec. L'après-midi fut consacrée au tri et rangement des espaces de jeux des enfants.

D. LES FORMATIONS

INDIVIDUELLES

Thème	Catégorie professionnelle du participant
Développement du langage	Auxiliaire Petite Enfance
Comportements agressifs du jeune enfant	Auxiliaire Petite Enfance
L'enfant en difficulté	Auxiliaire de puériculture

COLLECTIVES

Thème	Dates
Formation incendie	14 octobre 2021
Formation Gestes d'urgence	12 novembre 2021

Les formations sont choisies en premier lieu par les professionnelles et discutées avec la responsable d'établissement lors des entretiens annuels. Si le choix se confirme, la responsable d'établissement valide l'inscription. Une fois la formation effectuée, nous essayons dans la mesure du possible de faire une réunion animée par la collaboratrice qui a participé à la formation et une professionnelle de chaque équipe pour faire une restitution de ses acquis.

E. LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Les entretiens annuels sont accompagnés d'une trame réalisée par Liveli. Ces entretiens font l'objet d'une synthèse utilisé par le pôle des ressources humaines afin de déterminer les formations, évolutions, mutations souhaitées par les professionnels.

V. ACCUEIL DES STAGIAIRES

Les stagiaires sont les professionnels de demain. Afin de pouvoir créer un vivier de candidats et de contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles de notre métier, nous devons participer à leur formation au travers des stages, en mettant en place un partenariat privilégié avec les différents centres de formation.

Stage de découverte métier – Classe de 3ème	18 au 22 Janvier 2021
Stagiaire CAP Petite Enfance	25 octobre au 05 novembre 2021
Stagiaire CAP Petite Enfance	15 novembre au 10 décembre 2021
Stagiaire - Psychomotricienne	06 au 19 décembre 2021

PARTIE 5 : LA PLACE DES FAMILLES ET LA RELATION AUX PARENTS

Liveli fait de la parentalité un élément central de sa politique d'accueil du jeune enfant.

L'équipe de la crèche et Liveli mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux les parents, pour les informer et les accompagner dans leur parentalité. L'objectif est d'instaurer dialogue et confiance entre les parents et l'équipe de crèche pour que la séparation avec leur enfant soit vécue positivement.

I. LES « INDISPENSABLES » POUR UNE RELATION DE QUALITE AVEC LES PARENTS

A. LES ENTRETIENS FAMILLES ET TEMPS D'ÉCHANGES

De nombreux temps d'échanges, de paroles, d'informations sont organisés pour les parents.

L'Établissement étant un lieu d'appui à la parentalité, les familles peuvent solliciter un entretien auprès du Responsable d'Établissement ou de son adjoint, afin d'échanger sur tous les sujets dont ils ressentent le besoin.

Les familles peuvent également prendre rendez-vous avec le médecin de l'établissement ou le psychologue.

A la crèche du Petit Prince, chaque nouvelle famille accueillie est reçue en rendez-vous avec la directrice et ou/ son adjointe. Lors de cette entrevue une présentation générale de la crèche est faite, puis un zoom complet sur la section qui concerne particulièrement l'enfant et sa famille prochainement accueilli.

La directrice et/ou son adjointe abordent un grand nombre de sujet comme les temps jeux, les acquisitions, le repas, le sommeil, les repères des enfants... mais aussi toute une partie administrative et médicale.

Nous accordons une attention toute particulière à ce rendez-vous. Cet entretien permet de tisser le premier lien de confiance entre la famille et la crèche mais aussi d'être à l'écoute des questionnements des familles que ce soit sur le fonctionnement administratif, pédagogique ou médical. Accueillir un enfant en crèche, c'est accueillir sa famille, son histoire pour le connaître et adapter notre accompagnement.

B. LE LIVRET D'ACCUEIL

Un livret d'accueil est transmis par mail à chaque famille dès son arrivée à la crèche, très généralement au moment de l'admission. Il permet aux familles de le lire avant leur arrivée à la crèche et de préparer ainsi la période de familiarisation en ayant connaissance d'un certain nombre d'éléments relatifs au fonctionnement de la structure. Il vient en complément du règlement de fonctionnement et concrétise toutes ces informations de façon ludique :



C. LES REUNIONS

REUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES :

Une réunion d'information collective annuelle est organisée avec l'ensemble des parents dont l'enfant fréquente la crèche. Cette réunion collective est suivie par un temps de réunion de section qui réunira dans chacun des espaces les parents des sections concernées. Ainsi, les informations données seront plus précises et plus adaptées à chaque tranche d'âge.

Les réunions d'information collectives étaient initialement prévues les 08, 10 et 16 novembre pour les familles des sections du Petit Prince. Cependant, devant le peu de parents inscrits et présents lors de la première réunion (un parent présent chez les Soleils), nous avons préféré annuler l'ensemble des réunions prévues.

D. LES AFFICHAGES (ET TROMBINOSCOPE)

Dans la structure, des photos des membres de l'équipe sont affichées avec leur prénom. L'arrivée d'un nouveau membre est également annoncée afin que chacun se sente valorisé, mais aussi pour que les parents se sentent d'emblée en confiance en sachant à qui ils s'adressent lors des transmissions quotidiennes. Ces informations sont relayées sur l'Espace parents de la crèche.

Pour la signalétique intérieure ou les affichages temporaires, un ensemble de supports est fourni aux crèches par l'équipe de communication de Liveli (anciennement Crèche Attitude / Crèches de France). Ces supports sont les garants d'une communication claire pour les parents, mais ils permettent aussi aux équipes en place de se libérer de certaines tâches afin de se consacrer à leur cœur de métier : les enfants.

A l'entrée de la crèche, nous avons affiché l'ensemble de l'équipe qui travaille au sein de la structure ainsi que les intervenantes (médecin, psychologue...). Devant chaque porte d'entrée des espaces de vie, les professionnelles ont installé un affichage permettant aux familles de savoir quel adulte est présent le matin à l'accueil et tout au long de la journée. Cela permet aux parents de savoir quelle professionnelle accueillera son enfant et ainsi de créer un repère à ce dernier.

Lorsque nous accueillons une nouvelle professionnelle ou une professionnelle intérimaire, un écrit est fait également à la porte de chaque espace de vie concerné. En effet il est essentiel que les familles soient informées de l'arrivée d'une nouvelle adulte dans l'espace de vie de leur enfant.

E. LES FETES ET EVENEMENTS

Des fêtes sont organisées à la crèche pour célébrer des événements annuels : la fête de Noël, le Carnaval, la fête de fin d'année sont autant d'occasions pour se retrouver et créer des relations conviviales. Les parents sont également invités à assister aux spectacles présentés par des intervenants extérieurs (conteurs, ferme TILIGOLO, ...)

Mardi 02 mars 2021 : Le Carnaval :

Chaque année, l'équipe du Petit Prince propose aux enfants de participer au Carnaval. Cette période est préparée en amont lors d'une réunion d'équipe et chacune est libre de proposer un atelier en lien avec cette fête (décoration de masque...) Nous proposons ensuite aux familles de déguiser leur enfant et toute l'équipe se prête au jeu du déguisement afin de rendre cette journée encore plus festive.

C'est une journée rythmée par des ateliers culinaires, des moments de motricité en musique et de nombreuses photos sont prises pour les intégrer à l'espace famille afin que chaque parent puisse voir la journée de leur enfant.

Jeudi 16 Décembre 2021 : La Fête de l'hiver :

Le contexte sanitaire de l'année 2021 ne nous a pas permis d'accueillir les familles pour cette fête de fin d'année. Néanmoins, il n'a pas altéré la bonne humeur de l'équipe du Petit Prince et leur envie de célébrer la fête de l'Hiver annuelle. Nous avons proposé un format de fête un peu différent. La journée du jeudi 16 décembre a été l'occasion pour l'équipe et les enfants de célébrer la fin de l'année. Nous avons proposé aux enfants de participer à différents ateliers de création (coloriage, collage...), de confection de sablés (suivant des mesures sanitaires strictes) à déguster au goûter... Tout ceci sous la forme d'une itinérance ludique, en effet les enfants se sont déplacés avec une adulte sur les divers pôles d'ateliers qui étaient répartis dans toute la crèche.

Nous avons également proposé aux familles un « dress-code » pour leurs enfants, aux couleurs de cet événement avec une dominance de vert, blanc ou rouge... toute l'équipe du Petit Prince en a fait de même. Nous n'avons pas pu partager ensemble un buffet comme ce que nous avons l'habitude de faire mais les enfants ont vécu une journée particulièrement festive finalisée par quelques surprises.

F. L'ENQUETE DE SATISFACTION

L'enquête de satisfaction est un rendez-vous annuel incontournable qui offre la possibilité aux familles de s'exprimer sur la qualité des services rendus dans chacune des structures.

Pour cette année 2021, nous avons obtenu la note de 8,53/10 d'appréciation générale des familles.

II. LES AUTRES INITIATIVES DE VOTRE STRUCTURE

G. LA POURSUITE DE L'ALLAITEMENT

Notre structure offre la possibilité aux mères qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement à la crèche. Dans ce cadre, nous travaillerons avec l'équipe à créer un espace prévu pour favoriser l'intimité nécessaire à l'allaitement.

L'équipe et la mère établissent ainsi un lien qui permet de répondre au mieux aux besoins de l'enfant en prévoyant les visites de la mère par rapport au rythme alimentaire de l'enfant.

Notre structure offre la possibilité aux mères qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement à la crèche. Dans ce cadre, nous travaillerons avec l'équipe à créer un espace prévu pour favoriser l'intimité nécessaire à l'allaitement.

H. LES AMENAGEMENTS DE L'ESPACE SPECIFIQUES AUX PARENTS

Depuis l'ouverture de la crèche, toute l'équipe n'a cessé de remettre en question l'espace de l'entrée pour que ce dernier soit le plus agréable et convivial possible pour les familles. L'aménagement de l'espace a été repensé plusieurs fois pour arriver aujourd'hui à un espace accueillant disposant de canapés à destination des enfants et des adultes mais aussi de différents panneaux informatifs relatifs aux événements de la crèche ou du groupe Liveli, des articles pédagogiques ou encore l'affichage des menus. Avec l'évolution des sections, l'équipe a réfléchi à trois espaces différents d'accueils en fonction de la section des enfants. A l'entrée principale se trouve la badgeuse ainsi que les panneaux cités plus hauts, nous trouvons également les casiers des enfants de la section des moyens (Baobabs). Dans deux autres espaces, nous trouvons les casiers de la section des bébés (Soleils) et des grands (Fleurs). Chaque section dispose de son espace d'accueil pour les familles et leurs enfants.

Pour cette année 2021, en raison de la crise sanitaire et des mesures d'hygiène renforcées, l'équipe du Petit Prince accompagnée par les fonctions support notamment la Gestion des Risques du groupe Liveli, a pensé un accueil individualisé respectant un nombre maximal de personnes dans le hall d'accueil mais aussi un circuit de passage avec une entrée et une sortie distincte pour la section des grands.

Dans tous les espaces de vie, la limitation du nombre de parent a été mise en place et un système de lavage des mains des enfants à l'arrivée a été proposée aux parents.

Un affichage permanent rappelle l'ensemble des mesures d'hygiène à adopter à l'arrivée et au départ des familles.

III. LES OUTILS POUR DEVELOPPER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

A. PAGE INTERNET DE LA STRUCTURE SUR LE SITE LIVELI



B. L'ESPACE PARENTS

Liveli a lancé en 2014 un service innovant pour les parents : un Espace Parents spécifique à leur crèche. Notre structure participe à la mise en œuvre de ce nouveau projet.

Accessible en ligne sur [parents.l.fr](https://parents.liveli.fr) grâce à un identifiant et un mot de passe sécurisés, cet espace permet aux parents d'être en lien avec leur crèche mais aussi de bénéficier de conseils de professionnels et de nombreux avantages.

Il offre les fonctionnalités suivantes :

- > Actualité de la crèche : au moins une fois/ semaine, les équipes racontent des scènes du quotidien des enfants, évoquent le projet pédagogique ou annoncent les animations à venir.
- > Albums photos : des photos sont régulièrement publiées (sous réserve de l'obtention des autorisations parentales), permettant ainsi aux parents d'avoir un aperçu du quotidien de leur enfant
- > Calendrier : en un clic, les parents connaissent les dates des fêtes, réunions d'informations, ateliers parents-enfants, jours de fermeture etc.
- > Trombinoscope de l'équipe : celui-ci a pour but de faciliter le rapprochement entre les familles et les professionnels et de valoriser ces derniers
- > Accès à des fiches thématiques sur des sujets variés (santé, éducation, activités, bien-être). Par exemple : « la diversification alimentaire de A à Z », « faire de la pâte à modeler avec son enfant », « c'est les vacances : quelles précautions prendre pour les longs trajets en voiture ? »

- > « Le Coin des p'tites annonces © » : les familles ont la possibilité de publier des annonces qui seront visibles par les autres parents de leur crèche : achat, vente ou don de matériel de puériculture, de vêtements, recherche de baby-sitter etc. Par ce biais, un esprit de communauté et d'entraide voit le jour dans la crèche !

ZOOM SUR... L'ESPACE PRIVE EN LIGNE POUR LES PARENTS

- > **Une connexion sécurisée** grâce à un identifiant et un mot de passe personnel pour chaque enfant de la crèche.



Un espace personnalisé de partage d'informations avec la crèche.

- >



Une connexion possible sur ordinateur, smartphone et tablette.



Un fil d'actualité dès la page d'accueil avec un accès aux dernières publications mises en ligne (événements, albums photos, actualités ou petites annonces...).



Un calendrier reprenant tous les temps forts et événements ponctuant le quotidien de la crèche :

- > Les moments festifs (anniversaires, fêtes...),
- > Les sorties (médiathèque, piscine, parc...)
- > Les réunions d'information, petits déjeuners thématiques...
- > Les ateliers parents – enfants



Une **connexion possible** sur ordinateur, smartphone et tablette



- > **Un fil d'actualités** : dès la page d'accueil de l'espace privé, un accès aux dernières publications mises en ligne (événements, albums photos, actualités ou petites annonces...)
- > Les changements ponctuels dans l'équipe
- > (absences temporaires et remplacement),
- > Les périodes de fermeture de la crèche
- > (journées pédagogiques, vacances)...

Des albums photos pour partager le quotidien des enfants à la crèche



Le trombinoscope qui présente les membres de l'équipe de crèche, leur fonction et leurs activités favorites ; un moyen de mieux connaître l'équipe présente quotidiennement auprès des enfants.



Le coin des petites annonces pour vendre, acheter, donner, échanger, du matériel de puériculture, des vêtements, des jeux... Un service unique qui permet aux parents de publier auprès des autres parents de la crèche.



Le coin des idées propose aux parents des conseils d'experts, des sites coups de cœurs par thème (activités et sorties avec les enfants, conseils petite enfance, boutiques en ligne...), des publications de nos partenaires (Bubble Mag, Cubes et petits pois...)



PARTIE 6 : LE SUIVI MEDICAL

I. LES MODALITES DE SUIVI DES ENFANTS

C'est le médecin en étroite collaboration avec le Responsable d'Etablissement et/ou la puéricultrice ou l'infirmière qui assure le suivi médical des enfants par :

- > Une visite médicale d'admission : tous les enfants de moins de 4 mois ou présentant des problématiques de santé (maladie chronique ou handicap), au moins, bénéficient d'une visite médicale d'admission avec le pédiatre de la crèche. Cette consultation permet de faire le point sur les vaccinations, l'alimentation, et si besoin la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).
- > Un suivi médical préventif des enfants de la crèche (l'état vaccinal, croissance, développement psychomoteur...)
- > Un suivi médical des enfants en situation de handicaps et/ou pour lesquels un retard de développement est constaté.
- > La rencontre avec les parents à notre demande ou à leur demande.
- > Le travail en partenariat avec les différents acteurs présents auprès de ces enfants : hôpitaux, PMI, CMP, médecin traitant, spécialistes....
- > Un travail d'informations auprès des équipes concernant l'enfant ou des thèmes plus généraux : vaccination, maladies infantiles, évictions...
- > La validation et le suivi du « Guide de Santé et de Soins de l'Enfant à la Crèche » de Liveli (anciennement Crèche Attitude / Crèches de France).

- > L'information concernant les nouvelles législations : nouveaux vaccins, caractère obligatoire de ceux-ci, évictions...
- > Un travail avec l'équipe autour de la prévention de situations sanitaires à risque : la canicule, des épidémies : varicelle, GEA, bronchiolite, ...

Le Responsable d'établissement, l'Infirmière ou la puéricultrice de la crèche constitue, pour chaque enfant admis, son dossier médical qui contient :

- > La fiche sanitaire
- > La visite médicale d'admission
- > Les photocopies des pages vaccinations du carnet de santé.

Les enfants sont pesés tous les mois.

Les médicaments peuvent être administrés à la crèche sur remise d'une prescription médicale en cours de validité et du traitement correspondant. Le médecin traitant de l'enfant devra dans la mesure du possible privilégier les administrations le matin et le soir. Des lavages de nez peuvent être réalisés si nécessaires.

Nous invitons les parents suite à chaque vaccination réalisée à leur enfant à nous fournir la copie de la page de vaccination du carnet santé correspondante afin de tenir à jour son dossier. Un « contrôle » des carnets de santé des enfants est réalisé deux fois par an par la pédiatre de la crèche lors de ces passages.

En dehors des évictions obligatoires, nous pouvons accueillir les enfants malades, dans la mesure où leur état se révèle compatible avec la collectivité et si cet enfant n'est pas trop inconfortable ou trop douloureux.

II. PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) EN COURS

Au cours de l'année, nous avons eu 3 enfants qui ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'un P.A.I pour des pathologies d'ordre asthme du nourrisson, allergie aux protéines de lait de vache et épilepsie.

PARTIE 7 : GESTION DES RISQUES

I. SECURITE ALIMENTAIRE

A. MODE DE PREPARATION DES REPAS

Liveli se doit, en tant que gestionnaire, d'être garant auprès des enfants, de leurs familles et de la Collectivité de la sécurité alimentaire des enfants et doit assurer la mise en place et le respect d'un protocole d'hygiène rigoureux.

Conformément au cahier des charges, nous devons proposer une prestation en liaison froide. La préparation des repas sera donc réalisés par un prestataire extérieur et les repas seront réchauffés et servis par une professionnelle dédiée.

La liaison froide permet la livraison de repas clés en main, élaborés et livrés par des professionnels aptes à répondre à toute demande spécifique et force de proposition/d'adaptation en fonction des publics servis. Nous nous assurons systématiquement des conditions de garantie de la continuité du service et de la fraîcheur des repas.

Nous avons fait le choix de présenter l'offre d'ANSAMBLE pour les raisons suivantes :

- Il s'agit de la meilleure offre qualité/prix qui nous a été faite
- Le suivi précis des équilibres alimentaires et de la composition des menus par une diététicienne dédiée est une valeur ajoutée
- La qualité intrinsèque des produits et leur fraîcheur nous garantissent un niveau de prestation conforme à nos attentes

Grâce à ce fournisseur nous constatons :

- > Des menus très diversifiés et équilibrés
- > Une qualité de produits très satisfaisante
- > Une qualité des préparations optimale, conservant l'aspect et la saveur des aliments
- > Un partenariat et une écoute très fructueuse avec la diététicienne
- > Des thématiques tout au long de l'année avec des supports (affiches, CD, ...)

Les repas et goûters sont livrés à la crèche le matin entre 9h et 10h par un livreur de la société Ansamble en respectant la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). La maîtresse de maison qui s'occupe de la cuisine prend la température des plats dès leur arrivée et vérifie l'aspect général des aliments (en présence du livreur), ainsi que les dates de péremption en se référant au guide PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire). Les rythmes alimentaires des bébés sont pris en compte de la même manière. La consommation des plats se fait dans un certain délai temporel ; au-delà les denrées sont jetées. Cette méthode consiste en une analyse des dangers, des points critiques afin qu'ils soient maîtrisés avant la consommation des aliments. En d'autres termes, il s'agit d'un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments. Elle est basée sur 7 principes, se décline en 12 étapes et s'intéresse à 3 classes de dangers (biologiques, chimiques et physiques). Il est important de tenir compte du rythme de l'enfant dans la limite imposée par la collectivité par cette méthode.

Un contrôle des aliments (cuisine de fabrication) et des surfaces est effectué régulièrement par un laboratoire. Il permet à l'équipe de réajuster sa pratique en ce qui concerne l'alimentation des enfants, en s'inscrivant dans la démarche HACCP.

Le laboratoire Mérieux NutriSciences est missionné par Liveli (anciennement Crèche Attitude / Crèches de France) pour la réalisation d'audit semestriel. Les grilles d'audits du laboratoire sont conçues pour couvrir l'ensemble des exigences réglementaires en vigueur. Les résultats sont pondérés et traduits par une note finale sur 100 points et aboutissent à une évaluation du niveau de risque.

Liveli porte une attention particulière au résultat de ces audits et à la mise en place des actions correctives. L'exigence du groupe est d'obtenir une note de 100 et une maîtrise du risque maximal.

Ces audits viennent en complément de l'application quotidienne du Plan de Maitrise Sanitaire mis en pratique sur l'établissement.

B. DIETETIQUE ET MENU

L'ALLAITEMENT MATERNEL :

Promouvoir l'allaitement maternel est l'un des neuf objectifs nutritionnels spécifiques proposés dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S 3).

Pour encourager la prolongation de l'allaitement et favoriser les recommandations du P.N.N.S., Liveli souhaite mettre tout en œuvre au sein de ses établissements pour donner la possibilité aux mères qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement de leur nourrisson après l'entrée en crèche.

Deux cas de figure en crèche :

- > La mère vient allaiter son nourrisson à la crèche : l'équipe de la crèche met à la disposition de la mère un espace dédié à l'allaitement afin qu'elle puisse allaiter son bébé dans les meilleures conditions (calme, à l'abri des regards, confortable...)
- > La mère apporte son lait maternel : la responsable de l'établissement informe la mère des précautions d'hygiène à prendre pour le recueil du lait, sa conservation et les conditions de transports. Elle lui remet les documents suivants :
 - La fiche AFSAP « Comment bien recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité »
 - L'engagement « protocole lait maternel »

L'ALIMENTATION LACTEE :

Nous avons un marché avec un fournisseur pour commander les Préparations pour Nourrissons -lait 1er Age-, les Préparations de Suite – lait 2ème Age-, et le Lait de Croissance, entre autres.

Pour les aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales ou « laits de régime » : une prescription médicale devra obligatoirement être fournie par le médecin traitant et une copie de cette prescription sera conservée à la biberonnerie. Le médecin de la crèche est informé de ce type de prescription.

L'ALIMENTATION SOLIDE ET DIVERSIFIEE :

Les menus sont élaborés par une diététicienne et proposent une alimentation variée et équilibrée correspondant aux besoins et à l'âge des enfants. Les menus présentés pour une semaine sont affichés aux familles. En accord avec notre prestataire Ansamble. Nos menus comprennent des composantes Bios.

Notre prestataire propose trois types de menus :

- > Mixé lisse pour les bébés âgés de 6 à 12 mois, avec 3 composantes :
 - Purée légumes + pomme de terre
 - Un plat protidique
 - Un dessert de type purée de fruits

- > Haché pour les enfants âgés de 12 à 24 mois, avec 4 composantes :
 - Purée légumes + pomme de terre
 - Un plat protidique
 - Laitage ou fromage
 - Purée de fruits

- > Normal – morceaux pour les enfants âgés de 2 à 3 ans, avec 5 composantes :
 - Entrée
 - Légumes ou féculents
 - Plat protidique
 - Laitage ou fromage
 - Fruit

Un travail de collaboration est mis en place avec l'organisation de visites de la diététicienne, de notre prestataire sur la crèche, afin de faire un petit bilan des prestations. Entretien riche et qui donne à voir de la part de notre fournisseur une démarche d'écoute et de remise en question au regard de nos remarques et interrogations, voir souhaits.

II. SECURITE SANITAIRE

A. HYGIENE DES LOCAUX

Dans le cadre de son engagement Ecolo Crèche, Liveli a entamé un changement majeur sur le thème de l'Hygiène et de l'Entretien des locaux des crèches du réseau. Une nouvelle politique d'Hygiène et d'entretien des locaux a été mise en place en respectant deux enjeux essentiels :

- > La mise en place d'une démarche de développement durable
- > Le choix de produit et de pratique veillant à respecter la santé des enfants et des collaborateurs.

Cette démarche a abouti à un changement de fournisseur de produits et de matériel d'entretien permettant :

- > Un choix de techniques limitant la consommation d'eau et de produits
- > Des conditionnements étudiés pour un impact CO² moindre.
- > Des produits certifiés CRADLE to CRADLE

Pour les salariés et les enfants, ce choix garantit un déploiement cohérent au sein du réseau dans le respect de la gestion de risque actuellement en place veillant à limiter :

- > Les troubles musculo-squelettiques
- > La Pollution de l'air par dispersion des COV (Composés Organique Volatiles)

- > Les risques d'allergie
- > Les agressions dermatologiques

Sur les aspects logistiques le distributeur sélectionné permet :

- > Un déploiement cohérent au sein du réseau
- > Une formation et un accompagnement personnalisé auprès du personnel de chaque établissement du réseau
- > La mise à disposition des fiches techniques, des fiches données sécurité et protocoles d'utilisation
- > Un réseau de commande et de distribution facilité et efficace

L'investissement d'une structure dans la démarche Ecolo crèche sur la thématique des produits d'entretien peut être modulé en fonction de leurs souhaits et possibilités :

- > 100 % produits formulés, via la nouvelle politique mise en place
- > 100% produits maison, via une formation obligatoire assurée les experts Ecolo Crèche
- > Ou mixte entre les produits formulés et maison

B. CONTACT AVEC LE LABORATOIRE MERIEUX NUTRISCIENCES

Depuis Juillet 2010, Liveli a mandaté le laboratoire Mérieux NutriSciences d'analyses bactériologiques et physico-chimiques, spécialisé dans la qualité et la sécurité alimentaire, pour la réalisation de prélèvements :

- > Alimentaires : analyse d'échantillons d'aliments et de préparations biberons
- > De surfaces : cuisine sur place / cuisine en liaison froide ou chaude et de surface des plans de changes,
- > D'eau : à la recherche de Légionnelle et l'analyse de la potabilité de l'eau et ce afin de garantir la sécurité, l'hygiène et la qualité dans les crèches de notre réseau.

Mérieux NutriSciences est responsable de planifier annuellement les passages dans l'établissement. Les passages Mérieux NutriSciences sont des visites inopinées. Le responsable d'établissement reçoit les résultats de tous les prélèvements effectués dans sa crèche. En cas de résultat insatisfaisant, le responsable d'établissement est garant de la mise en place des actions correctives nécessaires. Il bénéficie pour cela des conseils du pôle Gestion des risques et de la hotline « Relation clients » de Mérieux NutriSciences

Pour 2021, la crèche Le Petit Prince a eu 3 visites (février, mars et octobre) de ce laboratoire avec l'ensemble des prélèvements réalisés qui se sont révélés conformes.

C. HYGIENE DES MAINS

Un bon respect de l'hygiène quotidien des mains à l'eau et au savon permet de réduire la transmission des infections.

Nous sommes très vigilants à cette notion d'hygiène élémentaire à respecter ; elle est rappelée à l'équipe régulièrement lors des temps de réunions et par de nombreux affichage de rappel.

- > Dans les différents espaces de la structure des distributeurs de savons et d'essuie mains sont fixés à chaque points d'eau. Il sera utilisé :
- > Un savon doux pour la majorité des postes de travail
- > Un savon désinfectant en satellite cuisine, en biberonnerie

- > Puis, disposé à des points stratégiques, nous trouvons à disposition des professionnels, des familles et des visiteurs des flacons de gel hydroalcoolique afin de pouvoir réaliser une friction des mains avec ce produit, en remplacement du lavage des mains.
- > Des affiches validées par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé explicitant ces techniques de lavage des mains sont apposées à chaque point d'eau et dans des portes documents.

Lors de périodes d'épidémie, ces mesures d'hygiène sont renforcées.

D. PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (OBLIGATION DE TRAÇABILITE)

En 2012, Liveli a mis en place sur tous les établissements du réseau « Le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en Cuisine et Biberonnerie ». Ce guide est un outil de travail qui se veut pratique, pragmatique et qui doit permettre aux professionnels, par son application, de garantir la sécurité et la salubrité des denrées alimentaires. Il a pour objectif de faciliter l'application, par les professionnels, des prescriptions des réglementations en vigueur dans ce domaine. C'est un outil de référence qui doit faciliter les responsables d'établissement et tous les acteurs de la restauration en crèche dans la mise en œuvre des Bonnes pratiques d'Hygiène en cuisine et biberonnerie.

Liveli considère que le métier de responsable de crèche engage ce dernier à considérer comme primordiale la protection de la santé humaine, il en fait un projet en soi. Pour cela, le responsable d'établissement doit connaître, maîtriser, actualiser et évaluer les Bonnes Pratiques d'Hygiène en restauration collective au sein de son établissement, ainsi offrir aux enfants et leurs familles un service de qualité.

Le PMS est un document propre à l'établissement.

Il a pour objet de décrire les mesures prises au sein de l'établissement pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des productions.

Il comprend les éléments nécessaires à la mise en place et les preuves de l'application :

- > Des bonnes pratiques d'hygiène [BPH]
- > Du respect des normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point =Analyse des Dangers Points Critiques pour leur Maîtrise)
- > De la gestion des produits non conformes (exemple : procédure de retrait d'un produit ...)
- > De la mise en place d'un système de traçabilité

Le PMS est un outil permettant d'atteindre les objectifs de sécurité sanitaire des aliments fixés par la réglementation, notamment celle dite du "Paquet hygiène".

Liveli a choisi un système qui implique chacun des acteurs avec des modalités de contrôle qui varient selon les fonctions. Ainsi, les différents contrôles et autocontrôles sont effectués soit par l'agent de cuisine, soit par le responsable d'établissement, soit par la coordinatrice ou soit par un laboratoire conseil.

Les éléments essentiels de la surveillance à mettre en place pour assurer la maîtrise des dangers sont :

- > Vérification et/ou enregistrement des températures
- > Vérification des temps (planning, temps de réalisation)
- > Vérification visuelle
- > Vérification documentaire

- > Audits de fonctionnement
- > Analyses bactériologiques

III. SECURITE DES LOCAUX

Liveli a déployé son Plan Particulier de Mise en Sureté au niveau national sur la période du 26 septembre au 30 novembre 2016. Le déploiement a regroupé plusieurs étapes de mise en place à savoir :

- > Etape 1 : La réflexion sur la mise en place opérationnelle du PPMS au sein de chaque structure. Elle consiste à identifier clairement, et, de manière partagée, les zones potentielles de mise à l'abri ainsi que le ou les points de rassemblement.
- > Etape 2 : la formation de l'équipe de la crèche aux protocoles de sécurité mis en place. Dans un second temps, une réunion d'information aux familles est organisée. Cette réunion a pour objectif de présenter les règles de sécurité et d'attirer l'attention des usagers sur leur propre rôle en matière de sécurité. L'information auprès des familles est renforcée par l'envoi d'une communication ciblée par mail.
- > Etape 3 : la réalisation d'un exercice entraînant l'application immédiate des procédures de mise à l'abri et / ou d'évacuation. Cet exercice fait l'objet d'une rédaction de rapport circonstancié puis d'un retour d'expérience partagé en équipe.
- > Etape 4 : la diffusion du PPMS de chaque structure auprès des instances : la préfecture de région et la municipalité d'implantation.

Le PPMS intègre également des outils d'accompagnement dédiés au responsable d'établissement, comme par exemple, la proposition d'une constitution pour un son sac d'urgence, un rappel des informations à communiquer à tous nouveaux salariés et usagers, des documents types de mise en œuvre opérationnels (courrier, procédure...).

Depuis le Multi-accueil Le Petit Prince, applique le plan particulier de mise en sureté (PPMS) et réalise annuellement 2 exercices pratiques dont 1 de confinement en situation réelle.

Exercice d'évacuation incendie :

- Le 03 mars 2021 avec une sortie de l'ensemble des enfants et de l'équipe en 3min45sec
- Le 06 octobre 2021 avec une sortie de l'ensemble des enfants et de l'équipe en 3min34sec.

Exercice de confinement :

- Pour l'année 2021, nous n'avons pas réalisé d'exercice de confinement.

A. INTRUSION

Nous changeons deux fois par an, le digicode de la porte d'entrée. Le dernier changement de code a été effectué au mois de septembre 2021.

B. INCENDIE

Une fois par an, la société « ECO SECURITE » vérifie les extincteurs, le système d'alarme incendie et le système d'éclairage de sécurité. Leur dernier passage date du 14 octobre 2021. Chaque trimestre, nous organisons un exercice d'évacuation incendie et une fois par an, nous sommes formées à l'utilisation des extincteurs par la société 3SQE.

C. AUTRES (CONFINEMENT...)

PPMS :

Dû à la LOI n° 2016-987 du 21 juillet 2016 : La prolongation de l'état d'urgence de 6 mois (fin janvier 2017) a été mise en place.

Depuis Août 2016 d'après la Circulaire DGCS/SD2C/2016/261 : Les établissements d'accueil des jeunes enfants effectuent des préparations aux situations d'urgence. La crèche le Petit Prince a mis en place son Plan Particulier de Mise en Sureté. (Circulaire n° 2015-205 du 25/11/2015)

Sur l'année 2021, nous n'avons pas réalisé d'exercice de confinement.

IV. REGISTRE DE SECURITE

Ce document propre à chaque établissement est entreposé dans le hall d'entrée de la crèche, lieu connu de tous et à disposition. Il est présenté à chaque prestataire mandaté à intervenir et à le compléter.

A. EXERCICE D'EVACUATION

Pour l'année 2021, nous avons réalisé deux exercices d'évacuation incendie ; le 03 mars et le 06 octobre 2021.

B. VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Le 08 octobre 2021, la société Qualiconsult est venue vérifier les installations électriques.

C. VERIFICATION DES EXTINCTEURS

Le contrôle des extincteurs a été réalisé le 08 février 2021 par la société Eco-Sécurité.

D. VERIFICATION DES ALARMES INCENDIE

Le contrôle de l'alarme incendie a été réalisé le 08 février 2021 par la société Eco-Sécurité.

E. VERIFICATION DES MOYENS DE SECOURS

La vérification des moyens de secours a été réalisé le 08 février 2021 par la société Eco-Sécurité.

V. CONTRATS D'ENTRETIENS ET DE MAINTENANCE

Listing des contrats en cours :

Visite des bureaux de contrôle :

- > Qualiconsult pour le contrôle périodique des installations électrique. Date de passage : 08 octobre 2021
- > Eco-Sécurité pour le contrôle des moyens de secours incendie. Date de passage : 08 février 2021

- > Qualiconsult pour le contrôle périodique des jeux extérieurs. Date de passage : 12 juillet 2021
- > Visite des entreprises de maintenance et d'entretien :
- > Entretien des espaces verts par l'entreprise IDVERDE
- > Plan de lutte contre les nuisibles assurés par AVIPUR
- > Prestataire informatique : APRILE

VI. PREVENTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

A. DUER : DOCUMENT UNIQUE EVALUATION DES RISQUES : MISE EN PLACE ET SUIVI

Ce document répond aux prescriptions définies dans le Décret n° 2001/1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, prévue par l'article L. 4121-3 du code du travail et modifiant le code du travail.

Depuis 2016, Liveli a créé un pôle gestion des risques dont les principales missions sont de :

- > Promouvoir la santé et de la sécurité,
- > Prévenir les risques aux personnes,

Pour prévenir les risques aux personnes, le pôle a mis en place plusieurs actions permettant dans un premier temps d'identifier les risques professionnels et dans un second temps de travailler sur la suppression de ces risques.

L'ensemble des responsables d'établissement sont formés à la méthodologie de l'Evaluation des Risques Professionnels. Les préventeurs santé sécurité du pôle ont accompagnés chaque responsable d'établissement dans l'identification des risques professionnels, l'écriture des DUER et l'analyse des accidents de travail. La crèche a donc retranscrit cette évaluation dans un plan d'action. Ce plan d'action est mis à jour à minima trimestriellement. Pour assurer une mise à jour conforme à la loi, le pôle a instauré un rituel de mise à jour annuel pour l'ensemble du réseau. Des contrôles inopinés sont réalisés sur site pour s'assurer de la bonne tenue des DUER et de l'avancement des mesures préventives.

Afin de limiter toujours plus les accidents de travail et assurer le bien-être des collaborateurs, des rituels santé sécurité sont mis en place comme la présentation à chaque début de réunion de minutes santé sécurité, il s'agit d'un moment dédié intégralement à la prévention des risques.

D'autres outils permettent également de s'assurer que la démarche de prévention est toujours active et dynamique comme des autocontrôles, la remontée de situation dangereuse et l'analyse des accidents de travail.

Le groupe affiche d'ailleurs une ambition forte de réduire de 50 % les accidents de travail. En effet le secteur de la petite enfance est malheureusement un métier dont les taux d'accidents ne cesse d'augmenter en touchant particulièrement les chutes de plain-pied et les Troubles musculosquelettique.

Evènement particulier en 2021 :

Le 22 juin 2021, la crèche a subi une inondation. Les pluies diluviennes tombées depuis le début de matinée se sont infiltrées par les menuiseries ainsi que les joints des baies vitrées de la crèche. Le sous-sol a été inondé jusqu'à 1m d'eau.

L'espace de vie de la section des grands a elle aussi subi une inondation. J'ai donc demandé l'évacuation de l'ensemble des enfants de la structure. L'espace du sous-sol est inutilisable pour le moment, aussi j'ai donc demandé la fermeture exceptionnelle de l'établissement.

Concernant les mesures, une déclaration d'assurance a été faite, la société JADO est intervenue dans l'après-midi pour pomper l'eau au sous-sol. L'électricien de chez Liveli est intervenu dès que possible pour la mise en sécurité de la crèche. Une entreprise d'assécheurs est venue constater et programmer une intervention pour la remise en état de la structure et évaluer la perte du mobilier et de l'électroménager. Un expert en assurance est intervenu en urgence également.

La crèche a été fermée du 22 au 28 juin 2021.

Le mardi 29 juin, nous avons réouvert les sections des Soleils et des Baobabs et 10 enfants ont été accueillis à partir du mercredi 30 juin au sein de la crèche du Chat Perché. Au Petit Prince, l'ensemble des enfants des sections Soleils et Baobabs n'ont pu être accueillis, nous avons donc sonder les familles qui avait la possibilité de garder leur enfant.

S'en est suivie une longue période de « séchage » des murs et menuiseries avant une remise en état des locaux par des travaux de peinture. En attendant, nous avons loué deux algecos qui ont servis de buanderie et de salle de pause pour les professionnelles. Les travaux de la section des Fleurs ont pris fin pour la réouverture du 23 août 2021. Concernant le sous-sol, nous avons réintégré les lieux le 02 novembre 2021.

B. MEDECINE DU TRAVAIL

La médecine du travail agit dans le cadre de l'entreprise dans l'intérêt exclusif de la santé et la sécurité des travailleurs dont il assure la surveillance médicale. Son rôle est essentiellement préventif. Son indépendance est garantie dans l'ensemble des missions qui relèvent de ses attributions. C'est au responsable d'établissement d'assurer l'intervention de la médecine du travail au sein de son établissement.

Le médecin du travail est un conseiller pour le responsable de l'établissement.

Sa mission concerne notamment :

- > L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'établissement
- > L'hygiène générale de l'établissement
- > L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine
- > La protection des salariés contre l'ensemble des nuisances
- > L'éducation sanitaire dans le cadre de l'établissement en rapport avec l'activité professionnelle.
- > L'hygiène des cuisines

Le médecin du travail est habilité à proposer des mesures individuelles telles que les mutations ou transformations de postes justifiées par des considérations tenant notamment compte de l'âge, à la résistance physique ou à l'état de santé des salariés.

Il est habilité à présenter des avis en ce qui concerne l'application de la législation sur l'emploi de travailleurs handicapés.

L'employeur doit prendre en considération des « propositions » et « avis » qui lui sont présentés et faire éventuellement connaître les motifs qui s'opposent à ce qu'il y soit donné suite.

Le médecin du travail établit et met à jour une fiche d'établissement sur laquelle sont consignés notamment les risques professionnels et les effectifs de salariés exposés à ces risques.

Cette fiche est transmise au Responsable d'établissement. Cette fiche est un document utile pour l'élaboration du document unique des risques.

Depuis le 2 juillet 2012, les règles sur les visites médicales du travail ont changé, voici les nouveautés :

- > La visite d'embauche n'est plus obligatoire si le futur collaborateur peut fournir sa feuille d'aptitude de moins de 24 mois, s'il a déjà travaillé chez nous, et de moins de 12 mois, s'il a travaillé sur le même poste ailleurs.
- > La visite de reprise pour maladie non professionnelle se fait après un arrêt de travail de 30 jours (au lieu de 21 jours auparavant)
- > La visite de reprise pour accident de travail se fait après un arrêt de travail de 30 jours (au lieu de 8 jours auparavant)
- > La visite annuelle aura lieu entre 12 et 24 mois selon les disponibilités du médecin

C'est la SISTVO qui est notre prestataire. Nous correspondons par mail avec leur secrétariat pour la prise des rendez-vous et l'envoi des convocations.

C. MATERIEL ERGONOMIQUE

La démarche ergonomique permet d'améliorer la qualité de vie au travail, d'ajuster l'organisation et l'environnement de travail à la personne qui travaille. Elle a pour objectifs d'apporter des solutions pratiques et concrètes à des problèmes : réduire les contraintes et efforts physiologiques, optimiser les positions et postures de travail, améliorer l'environnement de travail, construire une communication stable et pérenne au sein de l'entreprise

Par ses actions sur les conditions de travail, sa prise en compte des normes existante, l'ergonomie participe à la sécurité du personnel. De plus, elle répond à l'obligation de prévention des risques professionnels tels que TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et stress.

Le pôle gestion des risques réunit trimestriellement des Comités QHSE. Ces comités regroupent la direction immobilière, achat ainsi que les préventeurs santé sécurité. Un travail d'amélioration des listes d'équipements des crèches est alors mené et le comité propose également les nouveaux référencements d'équipements sélectionnés aux crèches existantes. En 2019 plus de 18 référencements ont été ajoutés. Une dotation minimum est fortement recommandée par le pôle au regard de l'amélioration des conditions de confort de nos collaborateurs, cette dotation prend en compte les différentes pédagogies appliquées au sein des établissements et répond ainsi à une posture au sol comme à une posture plus haute.

Au Petit Prince, dans le hall de l'entrée principale ainsi qu'à l'entrée de chaque section, nous avons mis en place des canapés et chaises afin que les familles puissent s'y installer pour mettre les sur-chaussures ou installer les enfants pour les déshabiller.

Un plan de change est disponible à l'accueil de chez les bébés pour déshabiller les enfants. Pour les professionnelles, des tabourets roulants sont mis à leur disposition pour être à hauteur des enfants lorsqu'ils sont à table ou à l'accueil des familles. Nous les avons remplacés pour certains cette année et ces derniers sont plus confortables et ergonomiques avec un dossier pour permettre aux professionnelles de reposer leur dos. Dans les 3 espaces de vie, nous

avons fait l'acquisition de sièges appelés « dos agiles » (sièges posés au sol avec un dossier large), ils permettent aux professionnelles de la section des bébés de s'installer confortablement pour donner le repas aux enfants. Dans les autres espaces de vie, ils sont nécessaires pour l'accompagnement à la sieste

VII. ASSURANCES

Notre assureur est MMA Entreprises et le numéro de contrat est le 141779898.

VIII. CONCLUSION

Cette nouvelle année au Petit Prince fut particulièrement riche en expériences diverses. En effet, nous avons débuté l'année avec notre identité pédagogique orientée vers les cultures de chaque famille. La culture comme fil conducteur pédagogique, pour accompagner chaque enfant à devenir un citoyen du monde. Il nous semble aujourd'hui important de valoriser chaque culture pour nous permettre de mieux vivre ensemble.

Cette année fut évidemment à nouveau marquée par la crise sanitaire et le confinement que nous avons vécu aux mois d'avril 2021. Le retour à la crèche s'est fait plus sereinement du fait de notre connaissance des protocoles sanitaires mis en place depuis 2020. Cette crise sanitaire nous a permis de continuer à réfléchir à de nouvelles propositions pédagogiques à destination des enfants ou comment proposer des ateliers qui répondent aux mesures sanitaires tout en respectant de développement de chaque enfant.

La crise du Covid a modifié certains de nos échanges (le port du masque obligatoire, le nombre limité de parents au sein des espaces de vie, la distanciation physique...) et elle a également renforcé le sentiment d'appartenance à un groupe unis dans la même envie d'accueillir en toute sécurité les enfants et leurs familles. La bienveillance et la solidarité ont été mis à l'honneur sur cette année encore. Dans ce contexte, nous pouvons mentionner la solidarité dont ont fait preuve les équipes des crèches du Chat Perché et du Petit Prince lors du dégât des eaux survenu en juin 2021. L'accueil d'une partie des familles du Petit Prince au Chat Perché pour le mois de juillet 2021 a montré la solidarité des équipes et la confiance des familles durant cet épisode.

L'enquête de satisfaction 2021 a une nouvelle fois montré la confiance que les familles ont accordée à la crèche et leur sentiment de sérénité lorsqu'ils déposent leur enfant au Petit Prince.

Prochainement, nous travaillerons à la modification du projet pédagogique en fonction des changements survenus cette année. Ce qui est certain, c'est l'énergie que toute l'équipe met pour travailler et se remettre en question afin d'accueillir les enfants et leurs familles de manière toujours plus qualitative. Les professionnelles ont accès à différentes formations ce qui leur permet de remettre en question leur pratique et de partager une nouvelle vision de l'accueil du jeune enfant et de sa famille.